



BO LE BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Bulletin officiel n° 28 du 10 juillet 2020

Sommaire

Encart

Circulaire de rentrée 2020

circulaire du 10-7-2020 (NOR : MENE2018068C)

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréats général et technologique

Livret scolaire : modification

arrêté du 17-6-2020 - J.O. du 5-7-2020 (NOR : MENE2012530A)

Classe de première de la voie générale

Programme de l'enseignement de spécialité de langues, littératures et cultures étrangères et régionales en portugais à titre expérimental

arrêté du 26-12-2019 (NOR : MENE1937597A)

Classe de première de la voie générale

Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de langues, littératures et cultures étrangères et régionales en classe de première pour les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 - portugais

note de service n° 2019-195 du 26-12-2019 (NOR : MENE1937598N)

Élections

Représentants de parents d'élèves aux conseils des écoles et aux conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement - année scolaire 2020-2021

note de service du 24-6-2020 (NOR : MENE2016046N)

Mouvement du personnel

Nomination

Présidents des jurys des concours externes et internes du CAPLP ainsi que des concours externes correspondants du CAFEP et du CAER : modification

arrêté du 7-7-2020 (NOR : MENH2017482A)

Nomination

Administrateur provisoire de l'école supérieure du professorat et de l'éducation de la Polynésie française au sein de l'université de la Polynésie française

arrêté du 7-7-2020 (NOR : ESRS2016643A)

Encart

Circulaire de rentrée 2020

NOR : MENE2018068C
circulaire du 10-7-2020
MENJS - DGESCO

Texte adressé aux recteurs et rectrices de région académique ; aux recteurs et rectrices d'académie ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-directeurs et directrices académiques des services de l'éducation nationale ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux ; aux inspecteurs et inspectrices de l'éducation nationale du premier degré ; aux inspecteurs et inspectrices de l'éducation nationale enseignement technique et enseignement général ; aux directeurs et directrices des écoles ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs

L'École de la République œuvre à l'accomplissement des élèves par l'élévation du niveau général, leur bien-être et la justice sociale. Face à la crise sanitaire, la mobilisation de l'ensemble des personnels de l'éducation nationale a permis de réagir collectivement avec efficacité et créativité. Ainsi, grâce au travail de tous, la France a eu l'un des plus faibles taux de décrocheurs en Europe, un enseignement à distance salué par les parents et l'un des déconfinements scolaires les plus volontaristes. Notre réussite tient à cet engagement collectif, à un esprit d'équipe. Notre action a permis de limiter les conséquences du confinement sur le niveau des élèves et de maintenir le lien avec l'institution scolaire. La diversité des situations personnelles des élèves pendant cette période induit cependant des écarts d'apprentissage. Elle les a aussi conduits à développer d'autres compétences ou qualités : engagement, autonomie, recours aux outils numériques. L'objectif prioritaire de cette rentrée est d'établir un cadre serein propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective. Il s'agit de résorber les écarts qui ont pu naître de cette crise sanitaire, ce qui implique d'identifier les besoins propres à chaque élève et d'y répondre de manière personnalisée. Ces besoins peuvent consister en une réponse pédagogique, un soutien social, un accompagnement psychologique. La création d'un vaste ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports est l'occasion de déployer une vision riche et cohérente du temps scolaire et du temps périscolaire de l'enfant. L'année 2020-2021 sera caractérisée par le développement du sport et de la culture dans la vie de chaque élève. L'éducation physique et sportive ainsi que l'ensemble des disciplines artistiques seront au cœur de cette priorité.

L'année scolaire 2020-2021 poursuit quatre priorités :

- protéger la santé des élèves et des personnels ;
- développer l'esprit d'équipe tant chez les adultes que chez les élèves pour assurer notre mission fondamentale de transmission des savoirs et de réduction des écarts de niveau ;
- assurer la pleine inclusion de tous les enfants à besoins éducatifs particuliers ;
- transmettre les valeurs civiques.

Pour cela, le ministère mobilise des moyens dédiés :

- 1 688 postes supplémentaires dans le premier degré à la rentrée scolaire 2020 (dont 1 248 postes créés dans le cadre de la crise sanitaire) qui s'ajoutent aux 10 517 créations de postes dans le premier degré depuis 2017 ;
- 8 000 nouveaux postes d'accompagnants en situation de handicap (AESH), dont 4 000 créations supplémentaires qui viennent s'ajouter aux 4 000 créations prévues en loi de finances initiale ;
- 1 500 000 heures supplémentaires mobilisées pour renforcer l'accompagnement personnalisé et l'aide aux devoirs et 130 000 heures d'assistants d'éducation (AED) d'ici le mois de décembre, pour accompagner le début d'année. Ces moyens sont connus de chaque établissement avant la rentrée scolaire, et peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'ajustements tenant compte des difficultés rencontrées dans les territoires.

I. Modalités pratiques de la rentrée

Tous les élèves sont accueillis sur le temps scolaire. Afin de garantir la santé des élèves et des personnels, et eu égard à la situation épidémique à la date de la présente circulaire, le respect des règles sanitaires essentielles doit être

assuré : gestes barrière, hygiène des mains, port du masque pour les adultes et les élèves de plus de 11 ans lorsque les règles de distanciation ne peuvent être respectées dans les espaces clos ainsi que dans les transports scolaires, nettoyage et aération des locaux. Dans la mesure du possible le déplacement des professeurs est privilégié par rapport au déplacement des élèves. Les personnels de santé sont pleinement mobilisés à l'appui de cette politique sanitaire. Dans l'hypothèse où la situation sanitaire exigerait des mesures plus strictes, du fait d'une circulation active du virus sur tout ou partie du territoire national, un plan de continuité pédagogique sera mis en place pour assurer l'enseignement à distance. Il sera consultable dans les prochains jours à l'adresse suivante :

<https://eduscol.education.fr/cid152893/rentree-scolaire-2020-plan-de-continuite.html>

Pour accompagner les équipes placées dans cette situation, le ministère a élaboré un plan comprenant, outre le protocole sanitaire, le rappel des principales actions à conduire, des conseils et bonnes pratiques sur l'organisation du service et l'équipement numérique, les modalités d'activation des classes virtuelles du Cned et de Ma classe à la maison, et une sélection de ressources pédagogiques numériques à disposition des professeurs et des familles. Ces éléments, publics, sont destinés à appuyer les équipes dans leurs éventuelles démarches.

Parallèlement, un travail est réalisé avec les collectivités pour consolider et étendre les environnements numériques de travail. Avec leur concours, la conclusion des États généraux du numérique pour l'éducation sera organisée à Poitiers le 4 et 5 novembre 2020. Il s'agira de tirer un bilan de notre usage du numérique éducatif pour dégager des perspectives de développement.

Enfin, la période de confinement et les conséquences économiques et sociales de cette crise sanitaire sans précédent peuvent fragiliser les élèves et leurs familles. Il est donc indispensable d'associer l'ensemble des personnels (professeurs, médecins, infirmiers, conseillers principaux d'éducation, personnels administratifs, assistants sociaux, psychologues, AED, AESH, etc.) à un suivi attentif des élèves, notamment de ceux qui présentent des risques de décrochage.

II. Une priorité absolue : consolider les apprentissages des élèves en identifiant leurs besoins et en y apportant une réponse personnalisée

En début d'année scolaire, l'ensemble de notre institution doit veiller à ce que les élèves maîtrisent les connaissances et les compétences indispensables à la poursuite de leur année dans de bonnes conditions. La logique de cycle donne la souplesse nécessaire pour atteindre cet objectif.

De plus, il s'agit de veiller à l'information constante des familles et à leur étroite association au travail accompli par les élèves. Durant la crise sanitaire, l'investissement des parents dans l'enseignement à distance a été essentiel à sa réussite. Ce lien nouveau créé avec les familles doit être approfondi en partageant plus encore avec elles les objectifs pédagogiques et éducatifs poursuivis par l'École. La mallette des parents [<https://mallettedesparents.education.gouv.fr/>] peut utilement donner lieu à des rencontres spécifiques dans les écoles et les collèges.

A. Identifier les besoins des élèves

a. Les évaluations nationales

Les évaluations nationales Repères de début CP et début CE1 ont lieu pour tous les élèves du 14 septembre au 2 octobre, celle de mi-CP aura lieu du 18 au 29 janvier 2021. Constamment enrichies grâce aux échanges avec les professeurs depuis trois ans, elles connaissent peu de changements cette année.

Les évaluations nationales de 6e s'étoffent pour mieux identifier les besoins des élèves et offrir des résultats plus précis pour faciliter l'action des équipes éducatives et le dialogue avec les familles. Pour apporter des réponses rapides et ne pas laisser s'installer les difficultés scolaires, elles ont lieu à partir du 14 septembre. En mathématiques, l'accent est mis sur la résolution de problèmes et, en français, sur la compréhension de textes longs. En outre, un test de fluence en lecture, permettant une appréciation immédiate, est désormais ajouté. Ce test est réalisé dans les premiers jours de l'année de 6e. Il peut être pris en charge par tout membre de l'équipe éducative. L'enjeu est primordial : un élève qui concentre ses efforts sur le déchiffrage ne peut pas se consacrer à l'essentiel, la compréhension de ce qu'il lit [<https://eduscol.education.fr/cid142279/evaluations-de-6eme-2019-2020.html>].

Les modalités de passation des tests de positionnement en début de 2de, qui aident les professeurs à identifier les besoins de chaque élève en français et en mathématiques, ont été simplifiées. En outre, un test spécifique de littératie et numératie (Linu), adapté aux 1res années de CAP, est introduit cette année.

b. Les outils de positionnement du CP à la 3e

Pour les autres niveaux, au cours des premiers jours de la rentrée scolaire, des outils de positionnement sont mis à disposition des professeurs. Ces tests, courts et ponctuels, permettent de mesurer instantanément la maîtrise des compétences fondamentales et d'identifier les priorités pour chaque élève.

[<https://eduscol.education.fr/pid39011/evaluations-de-cp-ce1-6eme-et-tests-de-positionnement-en-seconde.html>]

B. Répondre aux besoins des élèves

a. S'assurer que tous les élèves maîtrisent les compétences essentielles de l'année précédente

Pour réduire les éventuels écarts constatés entre la rentrée et les vacances de la Toussaint, les apprentissages sont concentrés sur les connaissances réputées acquises dans le cadre d'une scolarité ordinaire et nécessaires pour commencer leur année dans de bonnes conditions. C'est pourquoi, à l'école primaire comme au collège, pour chacun des niveaux d'enseignement, des objectifs pédagogiques prioritaires sont identifiés et mis à disposition des équipes pédagogiques. [<https://eduscol.education.fr/cid152895/rentree-2020-priorites-et-positionnement.html>] Les réseaux d'aides spécialisées aux enfants en difficulté (Rased) contribuent de manière essentielle aux apprentissages des élèves les plus en difficulté.

b. Un effort inédit pour renforcer l'accompagnement personnalisé des élèves

Le ministère concentre tous les moyens disponibles pour assurer l'accompagnement personnalisé des élèves : plus d'1,5 million d'heures supplémentaires, l'ensemble des moyens de remplacement non utilisés ainsi que les AED en préprofessionnalisation et tous les partenaires de l'École dans le cadre de Devoirs faits seront mobilisés et concentrés entre septembre et décembre sur cet accompagnement. Tous les niveaux sont concernés, avec une priorité pour les classes charnières (CP, 6e, 2de).

En outre, à partir de l'expérience acquise durant la période de confinement, les équipes éducatives sont encouragées à mobiliser les outils numériques, notamment dans le cadre de l'aide personnalisée, de Devoirs faits ou des Stages de réussite qui peuvent être proposés à distance aux familles.

À l'école primaire, les heures d'activités pédagogiques complémentaires (APC) sont destinées en priorité aux élèves qui maîtrisent le moins les compétences de l'année précédente. Il en va de même au collège avec l'aide personnalisée.

Des groupes de besoins, éventuellement multiniveaux, peuvent être utilement mis en place pour répondre à l'hétérogénéité dans la maîtrise de certaines compétences. Les ressources disponibles permettent soit de prendre en charge des petits groupes, soit de proposer des heures d'APC plus nombreuses.

Si elles le jugent utile, les équipes éducatives des collèges offrent un parcours de soutien aux élèves qui éprouvent des difficultés à lire, notamment lors du test de fluence en 6e. En effet, la classe de 6e, dernière année du cycle 3, est l'aboutissement des apprentissages de l'école primaire et le tremplin vers l'acquisition de compétences plus complexes qui nécessitent une solide maîtrise des savoirs fondamentaux. Le chef d'établissement peut notamment proposer aux familles :

- soit un parcours scolaire et périscolaire intégré du lundi au vendredi avec, d'une part, les enseignements obligatoires renforcés par des heures de lecture et d'accompagnement personnalisé centrées sur les savoirs fondamentaux, et, d'autre part, une offre périscolaire éducative. Cela peut être particulièrement pertinent dans le cadre d'une Cité éducative ;
- soit un parcours scolaire renforcé en lecture : sur les 26 heures d'enseignements obligatoires hebdomadaires en 6e, jusqu'à 5 heures pourront être consacrées à la remédiation en lecture, écriture ou calcul. Ces heures peuvent être assurées par un professeur du collège ou un professeur des écoles. Elles sont organisées en petits groupes, sur le temps consacré à d'autres enseignements et en fonction des compétences acquises par l'élève pour lui permettre de dépasser ses difficultés. À mesure que les difficultés des élèves se résorbent, le volume d'heures consacré à la lecture et au calcul diminue.

Ces dispositifs d'appui sont complétés, du CP au lycée, par le renforcement des Stages de réussite aux vacances d'été, d'automne et de printemps. À l'école primaire, il s'agit de reprendre les bases des savoirs fondamentaux et, en premier lieu, la fluence et la compréhension en lecture, le calcul et la résolution de problèmes en mathématiques. Au collège et au lycée, ces stages sont organisés par groupes de besoins.

c. Amplifier Devoirs faits au collège

Au collège, le dispositif Devoirs faits est renforcé. Les heures, positionnées dans l'emploi du temps, sont proposées aux élèves dès la première semaine de septembre, dans le double objectif d'offrir à tous les élèves volontaires un service d'accompagnement aux devoirs et d'aider les élèves en difficulté. Il s'agit de proposer 3 heures d'accompagnement aux devoirs par semaine pour chaque élève (4 heures pour chaque élève de 6e sur la période septembre-décembre).

Afin de permettre aux élèves en fragilité scolaire d'aborder la rentrée en confiance, les chefs d'établissement et professeurs informent les familles de cette possibilité et les encouragent à s'y inscrire. Les directeurs d'école attirent l'attention des principaux sur les élèves entrant en classe de 6e qui auraient été fragilisés du fait d'un éloignement de l'école pendant le confinement.

d. Une rentrée adaptée aux besoins spécifiques des lycées

Pour le lycée, la mobilisation des personnels est de même nature qu'à l'école primaire et au collège. L'effort d'accompagnement est notamment porté sur les élèves entrant en classe de 2de et en 1re année de CAP. Le nombre d'heures d'accompagnement proposées aux élèves est augmenté, au moins jusqu'au mois de décembre.

En outre, au lycée professionnel, afin de permettre aux élèves de 1^{re} et de terminale ainsi qu'à ceux de 2^e année de CAP de pouvoir renouer avec la pratique dans un cadre professionnel, les conseils d'administration peuvent décider d'organiser les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) à partir du 7 septembre. Durant la semaine du 1^{er} au 4 septembre, les élèves de 2^e professionnelle et de 1^{re} année de CAP bénéficient d'une période d'intégration.

C. Lutter contre le décrochage scolaire

La rentrée scolaire 2020 sera une période cruciale pour prévenir le décrochage, en particulier pour les élèves quittant le collège pour rejoindre un lycée ou un centre de formation d'apprentis (CFA). Aucun jeune ne doit rester sans affectation. Dès les premiers signes de décrochage, il est important de mobiliser les familles et d'accompagner scolairement et socialement les élèves, en s'appuyant sur tous les moyens alloués aux missions de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) et plus généralement sur l'ensemble des acteurs de la lutte contre le décrochage, regroupés autour des « plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs ». La mise en œuvre de l'obligation de formation jusqu'à 18 ans implique également un suivi attentif des jeunes concernés, en lien avec les missions locales.

III. Poursuivre l'élévation générale du niveau

A. Renforcer l'apprentissage des savoirs fondamentaux

L'école primaire constitue la première priorité du Gouvernement en matière éducative. Dans la continuité de la politique volontariste qui a été amorcée en 2017, la maîtrise des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui) par tous les élèves, notamment les plus fragiles, demeure l'objectif.

a. Un taux d'encadrement amélioré sur tout le territoire

Dans toutes les communes, grâce à des créations de postes à la rentrée 2020, le taux d'encadrement sera supérieur à celui de la rentrée précédente dans le premier degré. Partout où cela est possible, la taille des classes de grande section de maternelle, de CP et de CE1 est limitée à 24 élèves dès la rentrée scolaire 2020. En zone rurale, aucune classe n'aura été fermée sans l'accord du maire. L'ensemble des classes de CP et de CE1 en éducation prioritaire connaissent un maximum de 12 élèves par classe à la prochaine rentrée scolaire. Le dédoublement des classes de grande section, amorcé l'année scolaire dernière dans ces mêmes territoires, se poursuit progressivement pour être pleinement effectif à la rentrée scolaire 2021.

b. Une nouvelle formation pour les professeurs de l'école maternelle

L'enjeu de l'école maternelle est particulièrement important en cette rentrée. Il s'agit à la fois de rassurer les élèves, de les installer dans une culture scolaire et de consolider les compétences indispensables pour commencer les apprentissages des savoirs fondamentaux dans de bonnes conditions.

Le nouveau parcours M@gistère réalisé en partenariat avec l'Institut petite enfance « Enseigner à l'école maternelle : développer un cadre sécurisant pour mieux apprendre » répond aux objectifs fixés par la loi Pour une École de la confiance qui institue l'obligation d'instruction à 3 ans et qui fait de l'école maternelle une école de l'épanouissement, du bien-être et du langage.

Cette dernière dimension est portée par des formations autour des deux guides récemment publiés *Pour préparer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à l'école maternelle* et *Pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle* [<https://eduscol.education.fr/cid144824/deux-guides-pour-les-apprentissages-en-maternelle.html>]. Ces guides sont déclinés concrètement par le dispositif Je rentre au CP qui propose un parcours d'apprentissage cohérent en grande section pour aborder au mieux les savoirs fondamentaux [<https://eduscol.education.fr/pid39448/je-rentre-au-cp.html>].

c. De nouvelles ressources pédagogiques à la disposition des professeurs

Pour faciliter le travail des professeurs, des ressources de qualité, exploitables dans le cadre de leurs enseignements, sont mises à leur disposition, notamment sur la base des 750 cours réalisés en partenariat avec France 4 [<https://lumni.fr>].

Plusieurs nouveaux guides, élaborés par des professeurs en lien étroit avec le Conseil scientifique de l'éducation nationale, sont publiés. Ils ont pour objectif de mettre à la disposition de la communauté éducative le meilleur de la recherche et de la pédagogie sur les apprentissages des savoirs fondamentaux. Un guide de référence pour l'enseignement des mathématiques au CP complète la collection « Orange ». En français, une grammaire en deux volumes appuie l'enseignement de la grammaire et accompagne les professeurs dans la transmission de ce savoir indispensable à la compréhension de la langue.

d. Une formation continue renforcée

Le schéma directeur de la formation continue constitue un cadre national pluriannuel pour une politique de formation ambitieuse et renouvelée.

La formation continue est en effet une priorité pour notre institution car elle est un levier de progrès collectif et un élément essentiel d'épanouissement professionnel. Les directeurs d'école vont bénéficier d'au moins deux jours de

formation par an. En outre, le ministère déploie progressivement de nouveaux modèles de formation, fondés notamment sur le travail et les échanges entre pairs : par l'analyse de pratiques, par des observations croisées, par l'élaboration d'outils communs, c'est l'esprit d'équipe qui est encouragé.

À la rentrée scolaire 2020, le déploiement du Plan français vient compléter la formation continue des professeurs des écoles. Dans cette perspective, chacun d'entre eux bénéficie, tous les six ans, de l'équivalent d'une semaine de formation approfondie en mathématiques (5 jours annuels) et d'une semaine de formation en français (5 jours annuels). Les quatre autres années, ils continuent de disposer des 18 heures annuelles d'animations pédagogiques. En lien avec les délégués académiques au numérique éducatif, le réseau Canopé propose aux professeurs des formations au numérique et par le numérique.

B. Mieux préparer les élèves à l'enseignement supérieur ou à la poursuite d'études

a. Développer les compétences orales des élèves

La maîtrise de l'expression orale est une compétence indispensable pour la réussite de la vie professionnelle et personnelle. C'est pourquoi la pratique de l'oral est encouragée. L'institution d'une demi-heure d'éloquence en 3e a bénéficié à 365 collèges cette année. L'année prochaine, l'expérimentation est étendue, avec une cible de 1 000 collèges. Au lycée, dans la perspective notamment du Grand oral, la pratique de l'oral fait l'objet d'une préparation et d'une évaluation dans le cadre des différents enseignements. Des formations dédiées à cette nouvelle épreuve sont organisées dans les établissements pour les professeurs concernés. Les pratiques théâtrales sont particulièrement encouragées dans le constant développement de l'EAC.

b. Mieux accompagner les élèves dans leur projet d'orientation

Durant l'année 2020-2021, le service public d'orientation va pouvoir pleinement tirer profit des transformations engagées pour assurer une meilleure information des jeunes. S'appuyant sur un dialogue étroit entre les rectorats et les régions et avec le concours des psychologues de l'éducation nationale, les collèges et les lycées enrichissent le volet orientation de leur projet d'établissement. Les heures dédiées à l'orientation (12 heures en 4e, 36 heures en 3e, 54 heures en 2de, 1re et terminale du lycée général et technologique et 265 heures sur trois ans au lycée professionnel), doivent permettre aux élèves de découvrir des métiers, des formations et de construire progressivement leur projet de poursuite d'études. [<https://eduscol.education.fr/cid48057/orientation-priorites-et-perspectives.html>]

Pour aider les lycéens défavorisés à préparer et construire leur parcours, les Cordées de la réussite sont amplifiées. La diversification des établissements « tête de cordée » et la mise en réseau des établissements vont nous permettre d'atteindre l'objectif de 180 000 élèves bénéficiaires.

Enfin, le choix des jeunes est accompagné. Jusqu'aux vacances d'automne, une attention particulière est portée aux élèves qui exprimeraient le souhait de changer d'orientation, afin de faciliter cette démarche. C'est particulièrement le cas pour les élèves de 2de qui souhaiteraient, par exemple, s'épanouir dans une formation professionnelle.

c. Parachever la réforme des lycées

L'année scolaire 2020-2021 est la première année du nouveau baccalauréat en terminale. Les enseignements de spécialité retenus par les élèves font l'objet d'un accompagnement renforcé en début d'année afin de réduire les éventuels écarts liés au confinement. Les simplifications introduites à la suite des travaux du comité de suivi visent à apporter de la souplesse dans l'organisation de l'année. Les équipes éducatives organisent chacune des évaluations communes quand elles le jugent opportun avec deux rendez-vous en 1re et un en terminale. Les sujets sont choisis dans la banque nationale de sujets et les copies corrigées par un autre professeur que celui de l'élève.

Au lycée professionnel, les travaux du comité de suivi ont permis d'accompagner les professeurs dans la mise en place de la co-intervention et du chef-d'œuvre avec la mise en chantier de banques de ressources. La mise en place du CAP en trois ans peut être offerte, dès le premier trimestre, aux élèves entrant en 2e année de CAP. Le travail en équipe est déterminant : il donne aux formations professionnelles leur sens et participe de leur insertion dans le tissu économique local ou national. Les éventuelles difficultés économiques de la rentrée obligent à porter une attention particulière à l'accompagnement des élèves dans la recherche de stages et de contrats d'apprentissage pour les apprentis. Cette ambition pour la voie professionnelle est portée par le développement des Campus des métiers et des qualifications qui continuent leur déploiement sur l'ensemble du territoire.

C. Consolider la maîtrise des langues

La maîtrise des langues vivantes est une compétence essentielle pour la réussite des élèves. Le président de la République a fixé comme objectif la maîtrise deux langues vivantes. C'est en ce sens que le Plan langues vise à consolider les enseignements de langue et en langue. Au collège, il s'agit de continuer à développer les classes bilangues en 6e, qui peuvent désormais être ouvertes sans contrainte de continuité avec l'enseignement des langues vivantes proposé dans l'école élémentaire d'origine. Les classes européennes et les enseignements en disciplines non linguistiques continuent leur développement au collège et au lycée. Il s'agit aussi de mieux attester le niveau des élèves avec la création en juin 2021 d'un test de positionnement en anglais, en ligne, pour tous les élèves de 3e, conçu par France éducation international. En outre, chaque bachelier général, technologique et professionnel de la session

2021 disposera d'une attestation de son niveau en langues vivantes A et B. Ce renforcement de l'enseignement des langues dès l'école primaire passe par la mise en place d'un plan de formation de 30 000 professeurs durant l'année 2020-2021.

La promotion des langues anciennes doit se traduire par l'ouverture d'un nombre de groupes suffisants pour répondre à la demande des familles, notamment pour l'enseignement du grec en 3e.

D. Développer et certifier les compétences numériques des élèves

Le numérique est devenu indispensable dans la vie personnelle, citoyenne et professionnelle de chacun. Dans le contexte de crise sanitaire que nous avons connu, il est plus que jamais essentiel d'y préparer tous les élèves pour qu'ils puissent tirer parti des opportunités qu'offre le numérique et développer des usages responsables. Après quatre années d'expérimentation et de co-construction, le dispositif Pix sera généralisé dans les collèges et lycées, avec une première campagne de positionnement pour tous les élèves à partir de la 5e, l'introduction d'une certification des compétences numériques obligatoire pour les élèves de 3e et de terminale, et un accompagnement pédagogique innovant pour les enseignants au travers de la plateforme Pix Orga.

E. Accroître la place de l'éducation physique et sportive, des arts et de la culture

L'importance de l'éducation physique et sportive (EPS) doit être soulignée, à tous les niveaux d'enseignement. Elle contribue à la santé des élèves, mais aussi à leur confiance en eux et, de manière transversale, à d'autres compétences (esprit d'équipe, respect des règles, etc.). Dans le premier degré, les professeurs des écoles veillent à assurer effectivement les 3 heures d'EPS par semaine, notamment dans le cadre des 30 minutes d'activité physique quotidienne.

Les arts et la culture sont essentiels à la formation de l'esprit et au développement de la sensibilité des élèves. Pour marquer symboliquement cette ambition, la rentrée des élèves se fait en musique. D'année en année, il s'agit d'atteindre l'objectif d'une chorale par école et par collège. Au collège, il est rappelé que cet enseignement facultatif dispose de 72 heures pendant l'année, dont au moins une heure chaque semaine.

L'année qui commence sera spécialement consacrée au livre et à la lecture. Particulièrement cette année, il s'agit de se mobiliser pour lutter contre la difficulté en lecture et promouvoir le plaisir de lire. Les professeurs de français de 6e pourront mener utilement un travail à partir du recueil des Fables de Jean de La Fontaine reçu par les élèves en CM2. Le plan d'investissement dans les bibliothèques scolaires est reconduit cette année à hauteur de 2 millions d'euros supplémentaires.

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et le ministère de la Culture poursuivent leur action commune pour réussir le 100 % EAC afin que chaque rectorat puisse construire sa propre stratégie territoriale à partir des cinq priorités du quinquennat : lire, chanter, regarder, s'exprimer à l'oral, développer son esprit critique. Pour aider les équipes éducatives et les professionnels de la culture à construire leurs projets, les rectorats s'assurent de la bonne utilisation de l'application Adage.

Le rassemblement en un même ministère des enjeux de l'éducation, de la jeunesse et des sports doit permettre dès l'année 2020-2021 de développer des actions cohérentes fondamentales pour l'élève entre le temps scolaire et le temps périscolaire. Cette cohérence se réalise en s'appuyant sur la nouvelle organisation territoriale de l'État.

IV. Garantir à tous les élèves en situation de handicap une solution adaptée

Pour cette rentrée 2020, à l'occasion de la Conférence nationale du handicap, le président de la République a demandé à ce qu'aucun enfant ne soit sans solution. C'est pourquoi, des moyens budgétaires complémentaires inédits ont été attribués à l'ensemble des académies pour assurer l'accompagnement humain des élèves. Ces moyens supplémentaires permettent de recruter dès à présent les AESH : 8 000 postes supplémentaires sont créés pour l'année prochaine. Un guide de ressources humaines vient préciser le cadre et les conditions d'emploi de ces agents dont l'intégration au sein des équipes éducatives doit se poursuivre [<https://www.education.gouv.fr/devenir-accompagnant-des-eleves-en-situation-de-handicap-12188>].

Avec l'organisation en pôles inclusifs d'accompagnement localisé (Pial), l'attention portée aux personnels spécialisés, la coopération accrue avec les institutions médico-sociales et les moyens nouveaux très importants, l'objectif est de réaliser pleinement le projet d'une école inclusive permettant de personnaliser le parcours de chaque élève.

Afin d'assurer à tous les élèves en situation de handicap une rentrée réussie, une politique de pré-affectation des AESH est encouragée. De même, le calendrier des entretiens entre l'équipe enseignante, l'AESH et la famille est établi en amont de la rentrée.

D'ici la rentrée et autant que de besoin, une commission d'affectation spécifique est réunie dans chaque département pour proposer une solution adaptée à chaque élève en situation de handicap. Elle associe, autour des services départementaux de l'éducation nationale, les partenaires médico-sociaux ainsi que les associations des parents d'élèves.

En outre, l'organisation territoriale de l'École inclusive se poursuit avec la couverture par des PIAL de deux tiers des collèges. Ces structures, consolidées dans leur pilotage par la création des postes de coordonnateur et de pilote de PIAL, ont vocation à devenir des lieux de formation initiale et continue.

Pour les familles, la rentrée 2020 se traduit par la mise en œuvre d'un numéro vert, national et unique (0805 805 110) qui permet d'écouter, d'informer et d'accompagner les familles.

V. Transmettre les valeurs civiques

A. Respecter autrui et s'engager pour la République

a. L'enseignement moral et civique

Le sens du projet républicain doit être un objectif partagé des différents enseignements. Il pose comme principe l'égalité en droit de tous les citoyens. Le gouvernement de l'homme sur lui-même et par lui-même, au fondement même de l'idée républicaine, nécessite que chaque élève comprenne les devoirs qui découlent de ce droit : respect des autres, respect des institutions et des lois.

Le respect du principe de laïcité est essentiel pour la formation des élèves et leur vie collective quotidienne. Les équipes Valeurs de la République de chaque rectorat sont à la disposition des écoles et des établissements pour appuyer la mission de transmission des valeurs de la République et le respect de la laïcité. Les atteintes à la laïcité doivent toutes être signalées pour qu'une réponse concrète soit apportée.

b. Lutter contre toutes les formes de discrimination et contre le harcèlement

Chaque membre de la communauté éducative concourt à rendre effectif le principe d'égalité, en exerçant une vigilance accrue alors que des divisions se font jour dans la société. C'est pourquoi la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, le sexisme, l'homophobie et la transphobie, en particulier, sont des priorités tant à l'échelle de la Nation qu'à celle de l'École.

La lutte contre le harcèlement est une priorité de l'École. L'année qui s'achève a montré un bel engagement des élèves. Ainsi, ce sont 10 000 collégiens ambassadeurs qui se sont impliqués et la septième édition du concours Non au harcèlement (NAH) a recueilli la participation de 46 000 élèves. Le 5 novembre 2020 se déroulera la nouvelle Journée NAH. Ainsi, outre les numéros nationaux (le 3020 et, pour le cyberharcèlement, le 0800 200 000), les académies et les départements sont désormais dotés de référents harcèlement.

c. Le Service national universel (SNU)

Le SNU, projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire, vise à assurer la cohésion nationale et territoriale, à développer une culture de l'engagement et à accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. La crise sanitaire liée à la Covid-19 a imposé une inversion des deux temps du SNU : la mission d'intérêt général se déroule, exceptionnellement cette année, avant le séjour de cohésion. Les volontaires inscrits au SNU en 2020 débutent donc leur mission d'intérêt général à partir du 4 juillet, et ont jusqu'à la fin du mois de juin 2021 pour la réaliser. Les séjours de cohésion sont, quant à eux, reportés aux vacances de la Toussaint et concernent, exceptionnellement également, des élèves de 1re.

B. Agir pour le développement durable

En ce début de XXI^e siècle, l'éducation au développement durable est l'un des enjeux majeurs de notre École. Elle repose sur deux piliers : connaître et agir. Sur le premier point, après consultation de la communauté scientifique, d'inspecteurs et de professeurs, le travail du Conseil supérieur des programmes a permis d'accroître la dimension « développement durable » de l'ensemble des disciplines des programmes de la scolarité obligatoire. Parallèlement, les actions pédagogiques sont encouragées. L'année dernière, l'élection des éco-délégués au collège et au lycée a permis une mobilisation des jeunes pour la protection de l'environnement, autour d'une prise de conscience collective et de projets concrets. Cet élan remarquable doit être encore amplifié cette année : l'élection des éco-délégués est désormais obligatoire dans toutes les classes de collège et de lycée, et encouragée en CM1 et en CM2.

[<https://eduscol.education.fr/cid145107/les-eco-delegues.html>]

C. Dynamiser la participation des élèves à la vie des collèges et des lycées

La démocratie scolaire constitue un élément essentiel de la vie des établissements car elle renforce la cohésion entre élèves et avec les équipes éducatives. La crise sanitaire que notre pays a traversée s'est traduite par la mobilisation sans précédent des élus lycéens au service de leurs camarades. L'engagement des élèves dans la vie de leur établissement est un élément fondamental de leur apprentissage des valeurs démocratiques et de la culture de l'engagement. L'année prochaine sera l'occasion d'échanger avec les élèves sur les moyens d'enrichir la vie démocratique des collégiens notamment.

La réussite de nos élèves dépend de la mobilisation individuelle et collective. Plus que jamais en cette rentrée 2020, l'École de la République doit être à l'avant-poste du progrès social.

Le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports,
Jean-Michel Blanquer

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréats général et technologique

Livret scolaire : modification

NOR : MENE2012530A

arrêté du 17-6-2020 - J.O. du 5-7-2020

MENJ - DGESCO A2-2

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 337-85 ; arrêté du 4-3-2020 ; avis du CSE du 7-4-2020

Article 1 - Dans l'intitulé de l'arrêté du 4 mars 2020 susvisé, les mots : « du baccalauréat général et du baccalauréat technologique » sont remplacés par les mots : « du baccalauréat général, du baccalauréat technologique et du baccalauréat professionnel ».

Article 2 - À l'article 1er du même arrêté, les mots : « au baccalauréat général et au baccalauréat technologique dans les séries ST2S, STD2A, STI2D, STL, STMG, STHR, S2TMD et STAV, en application des articles D. 334-10 et D. 336-10 du Code de l'éducation susvisés » sont remplacés par les mots : « au baccalauréat général, au baccalauréat technologique dans les séries ST2S, STD2A, STI2D, STL, STMG, STHR, S2TMD, STAV et au baccalauréat professionnel, en application des articles D. 334-10, D. 336-10 et D. 337-85 du code de l'éducation susvisés ».

Article 3 - L'article 2 du même arrêté est remplacé par les dispositions suivantes : « Art. 2.- La couverture pour les livrets scolaires sera de la qualité « dossier 250g », de couleur bleue pour la voie générale, rouge pour la voie technologique et verte pour la voie professionnelle. »

Article 4 - Les dispositions du présent arrêté abrogent les dispositions de l'arrêté du 29 avril 1987 relatif au livret scolaire pour l'examen du baccalauréat professionnel.

Article 5 - L'article 5 du même arrêté est remplacé par les dispositions suivantes : « Art. 5.- Les dispositions du présent arrêté s'appliquent à compter de la session 2021 du baccalauréat général et du baccalauréat technologique et à compter de la session 2022 du baccalauréat professionnel. »

Article 6 - Le directeur général de l'enseignement scolaire du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 17 juin 2020

Pour le ministre, et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Édouard Geffray

Annexe 1

↳ Livret scolaire pour l'examen du baccalauréat professionnel

Annexe 2

↳ Définition par baccalauréat professionnel des compétences évaluées en enseignement de spécialité



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Livret
scolaire**
pour l'examen
du baccalauréat

arrêté du 17 juin 2020

**voie
professionnelle**

Spécialité

Option

Nom de l'élève

Prénoms

Date de naissance

Nom et adresse de l'établissement

1. RÔLE DU LIVRET SCOLAIRE

Le livret scolaire constitue un outil d'aide à la décision pour le jury du baccalauréat. Sa consultation a lieu lors des délibérations qui suivent le premier et le second groupe d'épreuves du baccalauréat.

Aux termes de l'article D.337-85 du code de l'éducation, aucun candidat ayant fourni un dossier scolaire ne peut être ajourné sans que le jury ait examiné son dossier. Le visa du président du jury atteste de cette consultation.

Le livret scolaire doit consigner les progrès et les acquis de l'élève dans les enseignements du cycle terminal du lycée. À ce titre, et sans naturellement éluder ses faiblesses, il doit rendre compte avec rigueur et clarté des qualités et capacités propres de l'élève.

L'évaluation porte à la fois sur l'atteinte d'un niveau de connaissances et sur le degré de maîtrise des compétences requises dans les enseignements en référence aux objectifs visés par chacun d'entre eux. C'est pourquoi, le livret scolaire conjugue l'évaluation chiffrée et une approche qualitative des résultats de l'élève.

La note annuelle de la réalisation du chef-d'œuvre renseignée dans le livret scolaire est prise en compte, au titre du contrôle continu, dans la note finale du candidat à l'examen du baccalauréat.

2. ÉVALUATION DES ÉLÈVES

Évaluation chiffrée des résultats

Cette évaluation fait apparaître la progression de l'élève au cours des périodes qui rythment l'année scolaire. Elle situe les résultats de l'élève par rapport à la classe ou au groupe dans lequel il a suivi l'enseignement considéré.

Évaluation des compétences

Elle positionne l'élève dans une échelle de 4 degrés qui mesure le niveau atteint en matière d'acquisition des connaissances et de capacité à les mettre en œuvre, eu égard aux programmes de chaque classe du cycle terminal et aux objectifs de la discipline suivie :

- 1 = compétences non maîtrisées ;
- 2 = compétences insuffisamment maîtrisées ;
- 3 = compétences maîtrisées ;
- 4 = compétences bien maîtrisées.

Appréciations des professeurs

Elles explicitent de façon littérale les rapports de l'élève aux apprentissages et mettent en évidence son degré d'intérêt pour le travail et la matière. Sans taire ses faiblesses, elles n'omettent pas de mettre l'accent sur ses forces et capacités, sur la valeur qu'il a acquise.

Une catégorie particulière a été réservée à la Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) dont l'évaluation qualitative s'effectue selon une remarque de synthèse en première et en terminale.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU PARCOURS ET AUX APPRENTISSAGES DE L'ÉLÈVE

Une page située en fin de livret consigne les éléments marquant le parcours de l'élève dans l'établissement.

Ces rubriques, renseignées par le(s) conseiller(s) principal(aux) d'éducation et le professeur principal, viennent ainsi compléter le profil de l'élève et prennent acte de l'apport éducatif de la vie scolaire dans sa formation.

4. AVIS EN VUE DE L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT

L'avis de l'équipe pédagogique attribué à chaque élève peut être « très favorable », « favorable » ou « doit faire ses preuves ».

Il appartient au chef d'établissement d'apposer son visa et d'émettre, le cas échéant, des observations, au vu des appréciations des enseignants consignées dans le livret scolaire et après échanges avec l'équipe pédagogique, au sein du conseil de classe notamment.

5. TRAITEMENT INFORMATIQUE DES DONNÉES ET DROITS DES PERSONNES

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse recueille, dans le présent livret scolaire, des informations faisant l'objet d'un traitement informatique qui a pour finalité l'aide à l'évaluation et à l'appréciation du candidat pour les jurys du baccalauréat au moment des délibérations. Le traitement a également une finalité statistique en vue de permettre la mise en place d'un outil de pilotage pédagogique.

Les destinataires des données et informations à caractère personnel contenues dans le traitement sont, dans le cadre de leurs attributions, dans la limite du besoin d'en connaître et dans les conditions définies ci-après :

- 1/ le président du jury de l'examen en tant qu'élément d'appréciation au moment des délibérations (sauf le nom, le prénom du candidat ainsi que son établissement d'origine) ;
- 2/ les membres du jury au moment des délibérations en tant qu'outil d'aide à la décision (sauf le nom, le prénom du candidat ainsi que son établissement d'origine) ;
- 3/ le chef de centre d'examen aux fins d'organisation de l'évaluation des candidats ;
- 4/ les agents habilités de la division des examens et concours de l'académie aux fins d'organisation de l'examen ;
- 5/ le président de la commission de discipline du baccalauréat en cas de sanction dans le cadre d'une procédure disciplinaire liée à l'examen ;
- 6/ les agents habilités du service statistique ministériel à des fins exclusivement statistiques ;
- 7/ les agents habilités des services statistiques académiques à des fins exclusivement statistiques.

L'élève majeur ou le représentant légal de l'élève mineur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui concernent l'élève. L'élève majeur ou le représentant légal de l'élève mineur peut alors exercer ce droit en en faisant la demande par tout moyen écrit (en particulier par un formulaire prévu à cet effet) au chef d'établissement.

L'élève majeur ou le représentant légal de l'élève mineur peut également, pour des motifs légitimes dûment justifiés, s'opposer au traitement des données le concernant.

Nom de l'élève

Prénoms

Date de naissance

Scolarité au collège et au lycée

Classes ⁽¹⁾	Année scolaire	Établissement	Commune ⁽²⁾
6^e			
⁽³⁾			
5^e			
⁽³⁾			
4^e			
⁽³⁾			
3^e			
⁽³⁾			
2^{nde} ou CAP 1^{re} année			
⁽³⁾			
CAP 2^e année			
⁽³⁾			
1^{re}			
⁽³⁾			
Terminale			
⁽³⁾			

(1) Signaler le cas échéant, la scolarité effectuée en section européenne ou de langue orientale (SELO), en section binationale (SB) ou en section internationale (SI) en précisant la langue de la section.

(2) En cas d'études par correspondance, indiquer le domicile de l'élève.

(3) La seconde ligne de chaque classe est prévue pour un éventuel redoublement.

Classe de première professionnelle

Disciplines	Évaluation chiffrée		Évaluation des compétences au regard du référentiel du diplôme renseignée par l'ensemble de l'équipe d'enseignement professionnel				Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève				Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe	Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4				
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS											
SPÉCIALITÉ DU BACCALAUREAT PROFESSIONNEL : 	Moyennes	Effectif du groupe :									
	1 ^{er} tr./ 1 ^{er} sem.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)								
	2 ^e tr./ 2 nd sem.		<8	≥8 et <12	≥12						
	3 ^e tr.										
	année		Moyenne annuelle du groupe :								

Classe de première professionnelle

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement				Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)	
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3			4
ÉCONOMIE- GESTION	Moyennes	Effectif du groupe :		Exploiter des données numériques de nature économique ou de gestion en lien avec la situation d'une entreprise						
	1 ^{er} tr./ 1 ^{er} sem.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Identifier des outils de gestion permettant d'expliquer un choix opéré par une entreprise						
	2 ^e tr./ 2 nd sem.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Qualifier le cadre juridique et réglementaire d'une relation de travail donnée.					
	3 ^e tr.				Repérer les différentes formes d'organisation et expliquer les évolutions organisationnelles liées aux environnements numériques					
	année	Moyenne annuelle du groupe :		Construire à l'écrit et à l'oral une réponse argumentée à une question posée						
ÉCONOMIE- DROIT	Moyennes	Effectif du groupe :		Exploiter un dossier documentaire composé de textes, d'images et/ou de données statistiques						
	1 ^{er} tr./ 1 ^{er} sem.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Identifier des évolutions économiques et/ou juridiques dans un contexte donné						
	2 ^e tr./ 2 nd sem.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Qualifier le cadre juridique et réglementaire d'une relation de travail donnée					
	3 ^e tr.				Identifier les conséquences d'un événement économique ou d'une évolution juridique sur un agent économique					
	année	Moyenne annuelle du groupe :		Construire à l'écrit et à l'oral une réponse argumentée à une question posée						

Classe de première professionnelle

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement				Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)	
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3			4
PRÉVENTION-SANTÉ-ENVIRONNEMENT	Moyennes	Effectif du groupe :		Traiter l'information						
	1 ^{er} tr./ 1 ^{er} sem.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Appliquer une démarche d'analyse dans une situation donnée						
	2 ^e tr./ 2 nd sem.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec une mesure de prévention					
	3 ^e tr.				Proposer une solution pour résoudre un problème					
	année	Moyenne annuelle du groupe :			Argumenter un choix					
					Communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté					

Classe de première professionnelle

	Évaluation chiffrée			Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)	
	Élève	Groupe				
ENSEIGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE						
RÉALISATION D'UN CHEF- D'ŒUVRE <i>Évaluation chiffrée unique en fin d'année scolaire, intégrant les enseignements généraux et professionnels mobilisés dans le cadre de la réalisation du chef d'œuvre</i>	Note annuelle	Effectif du groupe :				
		Répartition des notes annuelles individuelles (%)				
		< 8	≥ 8 et < 12			≥ 12

Classe de première professionnelle

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement				Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)			
	Élève	Groupe		1	2	3	4					
ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX												
FRANÇAIS	Moyennes	Effectif du groupe :		Maîtriser l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer dans diverses situations de communication								
	1 ^{er} tr./ 1 ^{er} sem.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire ; adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires								
	2 ^e tr./ 2 nd sem.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Devenir un lecteur compétent et critique ; adapter sa lecture à la diversité des textes							
	3 ^e tr.				Confronter des connaissances et des expériences pour se construire							
	année	Moyenne annuelle du groupe :										
HISTOIRE- GÉOGRAPHIE- EMC	Moyennes	Effectif du groupe :		Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser								
	1 ^{er} tr./ 1 ^{er} sem.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		S'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier								
	2 ^e tr./ 2 nd sem.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme							
	3 ^e tr.				Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement							
	année	Moyenne annuelle du groupe :		Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République								

Classe de première professionnelle

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)	
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4			
MATHÉMATIQUES	Moyennes	Effectif du groupe :		S'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information							
	1 ^{er} tr./ 1 ^{er} sem.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Analyser / Raisonner : émettre des conjectures. Proposer, choisir une méthode de résolution. Élaborer un algorithme							
	2 ^e tr./ 2 nd sem.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, des algorithmes. Utiliser un modèle, représenter, calculer. Expérimenter, faire une simulation						
	3 ^e tr.				Valider : critiquer un résultat, argumenter. Contrôler la vraisemblance d'une conjecture. Mener un raisonnement logique et établir une conclusion						
	année	Moyenne annuelle du groupe :		Communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage approprié. Expliquer une démarche							
PHYSIQUE- CHIMIE	Moyennes	Effectif du groupe :		S'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information							
	1 ^{er} tr./ 1 ^{er} sem.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Analyser / Raisonner : formuler des hypothèses. Proposer, choisir une méthode de résolution ou un protocole expérimental							
	2 ^e tr./ 2 nd sem.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, un protocole expérimental. Utiliser un modèle, représenter, calculer, effectuer une simulation						
	3 ^e tr.				Valider : commenter un résultat, argumenter. Contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, de la valeur d'une mesure						
	année	Moyenne annuelle du groupe :		Communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage approprié. Expliquer une démarche							

Classe de première professionnelle

Disciplines	Évaluation chiffrée				Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement				Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)	
	Élève	Groupe			Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3			4
LANGUE VIVANTE A :	Moyennes		Effectif du groupe :		Comprendre la langue orale						
	1 ^{er} tr./ 1 ^{er} sem.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Comprendre un document écrit					
	2 ^e tr./ 2 nd sem.		<8	≥8 et <12	≥12	S'exprimer à l'écrit					
	3 ^e tr.					S'exprimer à l'oral en continu					
	année		Moyenne annuelle du groupe :			Interagir à l'oral, dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle					
LANGUE VIVANTE B :	Moyennes		Effectif du groupe :		Comprendre la langue orale						
	1 ^{er} tr./ 1 ^{er} sem.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Comprendre un document écrit					
	2 ^e tr./ 2 nd sem.		<8	≥8 et <12	≥12	S'exprimer à l'écrit					
	3 ^e tr.					S'exprimer à l'oral en continu					
	année		Moyenne annuelle du groupe :			Interagir à l'oral, dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle					
ARTS APPLIQUÉS ET CULTURE ARTISTIQUE	Moyennes		Effectif du groupe :		Rechercher, identifier et collecter des ressources documentaires – Sélectionner, classer et trier différentes informations						
	1 ^{er} tr./ 1 ^{er} sem.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Analyser, comparer des œuvres ou des produits, les situer dans leur contexte de création					
	2 ^e tr./ 2 nd sem.		<8	≥8 et <12	≥12	Proposer des pistes de recherche variées et cohérentes en réponse à un problème posé ou un cahier des charges. Opérer des choix pertinents					
	3 ^e tr.					Choisir des outils adaptés et traduire graphiquement des intentions					
	année		Moyenne annuelle du groupe :			Établir un relevé – Analyser graphiquement des références					
						Justifier et argumenter – Structurer et présenter une communication graphique, écrite et/ou orale					

Classe de première professionnelle

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement				Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)	
	Élève	Groupe		1	2	3	4			
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	Moyennes	Effectif du groupe :		Réaliser des performances motrices optimales						
	1 ^{er} tr./ 1 ^{er} sem.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Adapter son déplacement à l'environnement						
	2 ^e tr./ 2 nd sem.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Réaliser et soigner une prestation corporelle					
	3 ^e tr.				Conduire de façon responsable un affrontement collectif ou interindividuel					
	année	Moyenne annuelle du groupe :			Développer ses ressources et entretenir sa santé à travers l'activité physique					

Classe de première professionnelle

PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP) – CLASSE DE PREMIÈRE

Synthèse, par le référent ou le professeur principal de Première, sur la nature et le travail fournis pendant les PFMP de Seconde et de la 1^{re} période de Première :

- activités et tâches professionnelles confiées
- évaluation des compétences professionnelles : connaissances et aptitudes professionnelles, intérêt porté au travail, capacité d'organisation, respect des consignes...
- évaluation des compétences sociales : ponctualité, intégration dans l'entreprise et l'équipe, maîtrise des règles du groupe, aptitude relationnelle...

**Nom et signature
du référent ou
du professeur**

PFMP effectuée en partie à l'étranger

Classe de terminale professionnelle

Disciplines	Évaluation chiffrée		Évaluation des compétences au regard du référentiel du diplôme renseignée par l'ensemble de l'équipe d'enseignement professionnel				Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève		Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe	Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4		
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS									
SPÉCIALITÉ DU BACCALAUREAT PROFESSIONNEL : 	Moyennes	Effectif du groupe :							
	1 ^{er} tr./ 1 ^{er} sem.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)						
	2 ^e tr./ 2 nd sem.		<8	≥8 et <12	≥12				
	3 ^e tr.								
	année		Moyenne annuelle du groupe :						

Classe de terminale professionnelle

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)		
	Élève	Groupe		1	2	3	4					
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS												
ÉCONOMIE- GESTION	Moyennes		Effectif du groupe :		Exploiter des données numériques de nature économique ou de gestion en lien avec la situation d'une entreprise							
	1 ^{er} tr./ 1 ^{er} sem.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Identifier des outils de gestion permettant d'explicitier un choix opéré par une entreprise						
	2 ^e tr./ 2 nd sem.		<8	≥8 et <12	≥12	Qualifier le cadre juridique et réglementaire d'une relation de travail donnée.						
	3 ^e tr.					Repérer les différentes formes d'organisation et expliquer les évolutions organisationnelles liées aux environnements numériques						
	année		Moyenne annuelle du groupe :			Construire à l'écrit et à l'oral une réponse argumentée à une question posée						
ÉCONOMIE- DROIT	Moyennes		Effectif du groupe :		Exploiter un dossier documentaire composé de textes, d'images et/ou de données statistiques							
	1 ^{er} tr./ 1 ^{er} sem.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Identifier des évolutions économiques et/ou juridiques dans un contexte donné						
	2 ^e tr./ 2 nd sem.		<8	≥8 et <12	≥12	Qualifier le cadre juridique et réglementaire d'une relation de travail donnée						
	3 ^e tr.					Identifier les conséquences d'un événement économique ou d'une évolution juridique sur un agent économique						
	année		Moyenne annuelle du groupe :			Construire à l'écrit et à l'oral une réponse argumentée à une question posée						

Classe de terminale professionnelle

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)	
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4			
PRÉVENTION-SANTÉ-ENVIRONNEMENT	Moyennes	Effectif du groupe :		Traiter l'information							
	1 ^{er} tr./ 1 ^{er} sem.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Appliquer une démarche d'analyse dans une situation donnée							
	2 ^e tr./ 2 nd sem.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec une mesure de prévention						
	3 ^e tr.				Proposer une solution pour résoudre un problème						
	année	Moyenne annuelle du groupe :		Argumenter un choix							
					Communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté						

Classe de terminale professionnelle

	Évaluation chiffrée		Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		
ENSEIGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE				
RÉALISATION D'UN CHEF-D'ŒUVRE <i>Évaluation chiffrée unique en fin d'année scolaire, intégrant les enseignements généraux et professionnels mobilisés dans le cadre de la réalisation du chef d'œuvre</i>	Note annuelle	Effectif du groupe :		
		Répartition des notes annuelles individuelles (%)		
		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12

Classe de terminale professionnelle

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement				Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)	
	Élève	Groupe		1	2	3	4			
ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX										
FRANÇAIS	Moyennes	Effectif du groupe :		Maîtriser l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer dans diverses situations de communication						
	1 ^{er} tr./ 1 ^{er} sem.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire ; adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires						
	2 ^e tr./ 2 nd sem.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Devenir un lecteur compétent et critique ; adapter sa lecture à la diversité des textes					
	3 ^e tr.				Confronter des connaissances et des expériences pour se construire					
	année	Moyenne annuelle du groupe :								
HISTOIRE- GÉOGRAPHIE- EMC	Moyennes	Effectif du groupe :		Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser						
	1 ^{er} tr./ 1 ^{er} sem.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		S'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier						
	2 ^e tr./ 2 nd sem.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme					
	3 ^e tr.				Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement					
	année	Moyenne annuelle du groupe :		Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République						

Classe de terminale professionnelle

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement				Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)		
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3			4	
MATHÉMATIQUES	Moyennes	Effectif du groupe :		S'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information							
	1 ^{er} tr./ 1 ^{er} sem.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Analyser / Raisonner : émettre des conjectures. Proposer, choisir une méthode de résolution. Élaborer un algorithme							
	2 ^e tr./ 2 nd sem.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, des algorithmes. Utiliser un modèle, représenter, calculer. Expérimenter, faire une simulation						
	3 ^e tr.				Valider : critiquer un résultat, argumenter. Contrôler la vraisemblance d'une conjecture. Mener un raisonnement logique et établir une conclusion						
	année	Moyenne annuelle du groupe :		Communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage approprié. Expliquer une démarche							
PHYSIQUE-CHIMIE	Moyennes	Effectif du groupe :		S'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information							
	1 ^{er} tr./ 1 ^{er} sem.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Analyser / Raisonner : formuler des hypothèses. Proposer, choisir une méthode de résolution ou un protocole expérimental							
	2 ^e tr./ 2 nd sem.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, un protocole expérimental. Utiliser un modèle, représenter, calculer, effectuer une simulation						
	3 ^e tr.				Valider : commenter un résultat, argumenter. Contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, de la valeur d'une mesure						
	année	Moyenne annuelle du groupe :		Communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage approprié. Expliquer une démarche							

Classe de terminale professionnelle

Disciplines	Évaluation chiffrée				Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement				Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)		
	Élève		Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées							
LANGUE VIVANTE A :	Moyennes		Effectif du groupe :		Comprendre la langue orale	1	2	3	4			
	1 ^{er} tr./ 1 ^{er} sem.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Comprendre un document écrit						
	2 ^e tr./ 2 nd sem.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	S'exprimer à l'écrit						
	3 ^e tr.					S'exprimer à l'oral en continu						
	année		Moyenne annuelle du groupe :			Interagir à l'oral, dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle						
LANGUE VIVANTE B :	Moyennes		Effectif du groupe :		Comprendre la langue orale							
	1 ^{er} tr./ 1 ^{er} sem.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Comprendre un document écrit						
	2 ^e tr./ 2 nd sem.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	S'exprimer à l'écrit						
	3 ^e tr.					S'exprimer à l'oral en continu						
	année		Moyenne annuelle du groupe :			Interagir à l'oral, dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle						
ARTS APPLIQUÉS ET CULTURE ARTISTIQUE	Moyennes		Effectif du groupe :		Rechercher, identifier et collecter des ressources documentaires – Sélectionner, classer et trier différentes informations							
	1 ^{er} tr./ 1 ^{er} sem.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Analyser, comparer des œuvres ou des produits, les situer dans leur contexte de création						
	2 ^e tr./ 2 nd sem.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Proposer des pistes de recherche variées et cohérentes en réponse à un problème posé ou un cahier des charges. Opérer des choix pertinents						
	3 ^e tr.					Choisir des outils adaptés et traduire graphiquement des intentions						
	année		Moyenne annuelle du groupe :			Établir un relevé – Analyser graphiquement des références						
						Justifier et argumenter – Structurer et présenter une communication graphique, écrite et/ou orale						

Classe de terminale professionnelle

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement				Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)	
	Élève	Groupe		1	2	3	4			
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	Moyennes	Effectif du groupe :		Réaliser des performances motrices optimales						
	1 ^{er} tr./ 1 ^{er} sem.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Adapter son déplacement à l'environnement						
	2 ^e tr./ 2 nd sem.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Réaliser et soigner une prestation corporelle					
	3 ^e tr.				Conduire de façon responsable un affrontement collectif ou interindividuel					
	année	Moyenne annuelle du groupe :			Développer ses ressources et entretenir sa santé à travers l'activité physique					

Classe de terminale professionnelle

PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP) – CLASSE DE TERMINALE

Nombre de semaines de PFMP réalisé sur l'ensemble du cycle :

Synthèse, par le référent ou le professeur principal de Terminale, sur la nature et le travail fournis pendant les PFMP de Seconde, Première et Terminale :

- activités et tâches professionnelles confiées
- évaluation des compétences professionnelles : connaissances et aptitudes professionnelles, intérêt porté au travail, capacité d'organisation, respect des consignes...
- évaluation des compétences sociales : ponctualité, intégration dans l'entreprise et l'équipe, maîtrise des règles du groupe, aptitude relationnelle...

**Nom et signature
du référent ou
du professeur**

--	--

PFMP effectuée en partie à l'étranger

Informations relatives au parcours et aux apprentissages de l'élève

CYCLE TERMINAL

Engagements et responsabilités de l'élève au sein de l'établissement

*partie complétée par le conseiller principal d'éducation (CPE)
chaque case est cochée une seule fois, en première ou en terminale*

- Délégué de classe
- Éco-délégué
- Représentation lycéenne (CA, CVL, CESC, etc : préciser) : _____
- Autres (artistique, culturel, scientifique, social, sportif, etc : préciser) : _____

Observations éventuelles on s'attachera dans les commentaires à valoriser les éléments positifs pouvant jouer en faveur de l'élève

Nom :

Date :

Signature :

CLASSE DE PREMIÈRE PROFESSIONNELLE

Observations de l'équipe pédagogique et du conseiller principal d'éducation sur l'investissement de l'élève et sa participation à la vie du lycée

On s'attachera dans les commentaires à valoriser les éléments positifs pouvant jouer en faveur de l'élève

Nom :

Date :

Signature :

CLASSE DE TERMINALE PROFESSIONNELLE

Observations de l'équipe pédagogique et du conseiller principal d'éducation sur l'investissement de l'élève et sa participation à la vie du lycée

On s'attachera dans les commentaires à valoriser les éléments positifs pouvant jouer en faveur de l'élève

Nom :

Date :

Signature :

Compétences numériques (PIX)

Domaine	Compétence	Niveaux								
		Compé- tence non certifiée	1	2	3	4	5	6	7	8
INFORMATION ET DONNÉES	Compétence 1.1 : Mener une recherche ou veille d'information									
	Compétence 1.2 : Gérer des données									
	Compétence 1.3 : Traiter des données									
COMMUNICATION ET COLLABO- RATION	Compétence 2.1 : Interagir									
	Compétence 2.2 : Partager et publier									
	Compétence 2.3 : Collaborer									
	Compétence 2.4 : S'insérer dans un monde numérique									
CRÉATION DE CONTENU	Compétence 3.1 : Développer des documents à contenu majoritairement textuel									
	Compétence 3.2 : Développer des documents visuels ou sonores									
	Compétence 3.3 : Adapter les documents à leur finalité									
	Compétence 3.4 : Programmer									
PROTECTION ET SÉCURITÉ	Compétence 4.1 : Protéger les équipements									
	Compétence 4.2 : Protéger les données personnelles et la vie privée									
	Compétence 4.3 : Protéger la santé, le bien-être et l'environnement									
ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE	Compétence 5.1 : Résoudre des problèmes techniques									
	Compétence 5.2 : Évoluer dans un environnement numérique									

Avis en vue de l'examen du baccalauréat

Avis de l'équipe pédagogique

pour l'ensemble des élèves de l'établissement de la spécialité concernée, indiquer la proportion de chaque catégorie d'avis

Très favorable : _____ % Favorable _____ % Doit faire ses preuves _____ %

Effectif dans la spécialité : _____

Visa et observations éventuelles (bilan, progrès constatés) du chef d'établissement

Nom :

Date :

Signature :

Partie réservée à l'élève

Date :

Signature :

Visa du président du jury

Premier groupe d'épreuves

Deuxième groupe d'épreuves

Date :

Signature :

Date :

Signature :

Définition par baccalauréat professionnel des compétences évaluées en enseignement de spécialité

Titre du bac professionnel	Ordre	LIBELLE (150 caractères maximum) pour LSL
ETUDE ET DEFINITION DE PRODUITS INDUSTRIELS	1	Décoder un cahier des charges fonctionnelles
	2	Analyser un produit
	3	Analyser une pièce
	4	Collecter des données
	5	Organiser son travail
	6	Etudier et choisir une solution
	7	Définir une solution, un projet en exploitant des outils informatiques
	8	Produire des dessins de définition de produit
	9	Produire des documents connexes
	10	Communiquer dans le cadre d'une revue de projet
	11	Communiquer en entreprise
PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION	1	Communiquer et rendre compte avec l'outil de communication adapté
	2	S'informer et analyser la situation, informer au cours de l'activité professionnelle
	3	Préparer le travail d'organisation et de réalisation du pilotage
	4	Piloter une ligne ou un système de production
	5	Assurer le suivi de production lié à l'analyse des indicateurs et paramètres de production, des spécifications du produit
	6	Choisir et combiner des modes opératoires pour faire face aux situations et qualifier son intervention
	7	Gérer les compétences techniques des personnels affectés sur la ligne
	8	Proposer des améliorations et des pistes de résolution de problèmes
	9	Identifier des risques pour la production, les biens, l'environnement, la personne et la sécurité
	10	Appliquer les mesures de prévention de tous les risques identifiés

BIO-INDUSTRIES DE TRANSFORMATION	1	Collecter l'information - Traiter l'information
	2	Analyser des résultats et des données
	3	Analyser des situations professionnelles : diagramme de fabrication, installations et matériels d'une ligne de fabrication, activités liées à la production, activités liées à la qualité, analyse des risques, analyser un dysfonctionnement)
	4	Gérer les matières premières, les produits, les fluides, les matériels, les consommables, les effluents et les déchets dans un souci de qualité et de rentabilité
	5	Organiser l'activité de son segment
	6	Contrôler les produits, les appareils et les installations
	7	Préparer la ligne de production et les approvisionnements
	8	Effectuer les opérations élémentaires de montage, réglage et démontage des installations
	9	Conduire les installations et surveiller les paramètres de production
	10	Appliquer et/ou vérifier l'application des mesures d'hygiène, de sécurité, d'environnement, de prévention ou de sauvegarde
	11	Effectuer des prélèvements et des mesures sur les produits, les matériels, les installations et l'environnement de travail
	12	Effectuer des opérations de nettoyage et de désinfection
	13	Effectuer ou suivre l'entretien et la maintenance de 1er niveau des équipements et matériels
	14	Produire et transmettre un message oral, écrit ou électronique
	15	Rendre compte des actions menées et des résultats obtenus
PROCEDES DE LA CHIMIE, DE L'EAU ET DES PAPIERS-	1	Vérifier la disponibilité des produits, des matériels et des utilités - Organiser ses activités, son espace de travail
	2	Préparer et/ou tester les installations, les réseaux et les matériels - Surveiller au moyen des paramètres et des indicateurs sensoriels
	3	Détecter un état de fonctionnement dégradé et alerter - Adapter la conduite de l'installation et des réseaux
	4	Conduire en phases transitoires (arrêter ou démarrer) de tout ou partie de l'installation et du réseau
	5	Effectuer des prélèvements sur un système en fonctionnement et/ou sur un site donné
	6	Réaliser des analyses physico-chimiques ou biologiques et interpréter, critiquer les résultats
	7	Mettre tout ou partie de l'installation à disposition en vue des opérations de maintenance
	8	Effectuer des tests ou des mesures, en vue de diagnostiquer un dysfonctionnement

CARTONS	9	Surveiller les opérations de maintenance ou d'installation d'équipements ou de branchements
	10	Réaliser les opérations de maintenance ou d'installation d'équipements ou de branchements
	11	Utiliser le langage technique adapté - Traiter les informations - Echanger de l'information avec le bon interlocuteur par un moyen approprié
	12	Identifier les phénomènes dangereux pour l'environnement, le personnel, les installations et les produits
	13	Evaluer les risques en termes de sécurité, santé, environnement et qualité
	14	Participer à la proposition d'améliorations du procédé afin de faciliter la conduite, améliorer la qualité et/ou rendre plus sûre l'installation
	15	Mettre en œuvre les mesures de prévention des risques professionnels, de protection de l'environnement et de respect de la qualité
BOUCHER-CHARCUTIER- TRAITEUR / BOULANGER- PÂTISSIER / POISSONNIER- ECAILLER-TRAITEUR	1	Déterminer et mettre en œuvre les mesures d'hygiène, de santé et de mise en sécurité
	2	Définir les besoins : humains, matériels, commerciaux, financiers
	3	Collecter, traiter et organiser l'information (fabrication – vente des produits, création – reprise – croissance d'entreprise) proposer et argumenter
	4	Préparer les espaces de travail - Identifier les éléments de la qualité - Planifier le travail dans le temps et dans l'espace - Réceptionner, stocker
	5	Peser, mesurer, quantifier - Préparer, transformer, fabriquer
	6	Présenter et valoriser les produits - Vendre, facturer, encaisser
	7	Maintenir en état les postes de travail, les matériels, les locaux, les équipements et les outillages
	8	Appliquer les procédures de la démarche qualité - Réagir aux aléas (risques, accidents, défauts de production...) et mener des actions correctives
	9	Contrôler les matières premières et leurs conditions de conservation, la mise en place et le rangement des postes de travail, du matériel, des locaux
	10	Vérifier l'hygiène corporelle et vestimentaire, les opérations de nettoyage et de désinfection des postes de travail, outillages, matériels et locaux
	11	Vérifier le bon fonctionnement des appareils utilisés et de leurs dispositifs de sécurité
	12	Contrôler l'évolution des produits tout au long du processus de fabrication / transformation jusqu'à la commercialisation
	13	Contrôler la conformité de la production / transformation, les conditions de commercialisation et de facturation des produits
	14	Détecter les anomalies - Vérifier l'application des actions correctives
	15	Communiquer avec les membres de l'équipe, la hiérarchie, des tiers - Animer une équipe
	16	Communiquer à l'aide des technologies de l'information et de la communication - Commercialiser les produits, conseiller

CUISINE

1	Organiser la production
2	Maitriser les bases de la cuisine
3	Cuisiner
4	Dresser et distribuer les préparations
5	Entretenir des relations professionnelles
6	Communiquer à des fins commerciales
7	Animer une équipe
8	Optimiser les performances de l'équipe
9	Rendre compte du suivi de son activité et de ses résultats
10	Recenser les besoins d'approvisionnement
11	Contrôler les mouvements de stock
12	Maitriser les coûts
13	Analyser les ventes
14	Appliquer la démarche qualité
15	Maintenir la qualité globale

TRAITEMENTS DES MATÉRIELS

1	Décoder, analyser les exigences d'un donneur d'ordre à partir d'un dossier technique (dessins, propriétés, caractéristiques)
2	S'informer des conditions de réalisation d'un procédé à partir d'une gamme de traitement ou d'une fiche technique
3	Prendre connaissance des conditions de fonctionnement d'un système / des mesures d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement
4	Mettre en place de processus de fabrication
5	Choisir et vérifier les composants du procédé (bains, matières premières, supports)
6	Mettre en œuvre les processus de contrôle - Planifier les opérations de maintenance préventive
7	Identifier les risques présents pour le personnel, l'environnement Repérer les moyens de prévention
8	Démarrer l'outil de production en respectant les consignes

MATERIAUA

9	Alimenter et conduire l'outil de production
10	Assurer la qualité de la production Signaler les dérives
11	Appliquer les procédures d'arrêt, y compris celles d'arrêt d'urgence - Gérer un incident
12	Effectuer la maintenance systématique de premier niveau
13	Mettre en œuvre une procédure de diagnostic Participer aux opérations de maintenance curative
14	Contrôler le processus du début à la fin de l'opération
15	Communiquer dans le cadre de l'activité, communiquer en entreprise

FONDERIE

1	Décoder et analyser les directives de production
2	Interpréter les documents techniques d'un secteur de production
3	Recenser, décoder et interpréter les procédures et les consignes de production
4	Organiser un secteur de production
5	Procéder aux réglages d'un poste de travail
6	Assurer l'approvisionnement d'un secteur de production et l'évacuation des produits
7	Organiser le démarrage d'une fabrication
8	Assurer le pilotage d'un secteur de production manuel ou mécanisé
9	Conduire un poste de travail automatisé en respectant les objectifs de production
10	Mettre en œuvre une procédure de contrôle
11	Procéder aux changements de fabrication
12	Appliquer les procédures d'arrêt des activités d'un secteur de production en toute sécurité
13	Mettre en œuvre les procédures de maintenance préventive
14	Transmettre les informations relatives à un secteur de production
15	Animer et coordonner des activités de groupe

**ARTISANAT ET METIERS
D'ART - FACTEUR
D'ORGUES OPTION :
ORGANIER - TUYAUTIER**

1	Collecter, classer et hiérarchiser les informations
2	Repérer et identifier les caractéristiques formelles et sonores d'un instrument existant ou en projet
3	Analyser les contraintes techniques, réglementaires, déontologiques, esthétiques et budgétaires du projet à réaliser - Effectuer les relevés
4	Proposer, optimiser et justifier des solutions techniques et esthétiques de réalisation - Traduire graphiquement les solutions
5	Établir une fiche de débit - Réaliser une analyse de fabrication
6	Préparer la mise en œuvre
7	Fabriquer - Organier : restaurer et installer l'instrument - Tuyautier : restaurer et installer la tuyauterie
8	Assurer le dépoussiérage et le relevage des ouvrages
9	Gérer les transports des instruments
10	Gérer les délais
11	Contrôler la conformité
12	Gérer la sécurité et l'environnement
13	Maintenir en état les matériels, les équipements et les outillages
14	Effectuer la maintenance des instruments sur site
15	Présenter un projet - Communiquer au sein de l'entreprise et avec les différents partenaires (clients, intervenants extérieurs, fournisseurs...)

**ARTISANAT ET METIERS
D'ART OPTION : VERRERIE
SCIENTIFIQUE ET
TECHNIQUE OPTION :**

1	Identifier la situation, la demande - Décoder et analyser un dossier de réalisation - Analyser les informations
2	Établir un processus de réalisation - Sélectionner, déterminer les matières d'œuvre nécessaires, prévoir la main-d'œuvre et les matériels à utiliser
3	Évaluer les coûts de matières d'œuvre et les données quantifiables
4	Proposer des solutions - Établir le calendrier prévisionnel et les documents de réalisation
5	Vérifier les disponibilités - Organiser et installer les postes de travail - Préparer les matériels, les matières d'œuvre et les supports
6	Conduire les opérations de réalisation
7	Assurer le respect de l'hygiène, la sécurité, l'ergonomie et le respect de l'environnement
8	Contrôler et assurer la qualité - Comparer aux prévisions les données quantifiables réalisées (et éventuellement proposer des améliorations)

TECHNIQUE - OPTION . METIERS DE L'ENSEIGNE ET DE LA SIGNALÉTIQUE	9	Assurer la maintenance et le service après-vente
	10	Évaluer les coûts directs et indirects
	11	Réaliser les produits en tenant compte des temps, des délais selon la qualité exigée
	12	Participer à la gestion des flux (stocks) - Assurer la maintenance et l'entretien des matériels et des postes de travail
	13	Choisir les moyens de communication - Dialoguer avec les donneurs d'ordres, avec les exécutants
	14	Participer à et/ou animer un groupe de travail - Participer aux actions de formation
	15	Compléter, mémoriser les documents de suivi et de gestion de la réalisation
PLASTIQUES ET COMPOSITES	1	Identifier les dérives
	2	Valider la conformité - Valider la préparation matières
	3	Vérifier l'application des consignes
	4	Vérifier le bon état de fonctionnement
	5	Vérifier les disponibilités des matières et des matériels - Vérifier les documents fournis
	6	Assurer la sécurité - Assurer le stockage
	7	Répartir les tâches - Transmettre les consignes
	8	Ajuster les paramètres
	9	Appliquer la procédure, les consignes, les paramètres
	10	Assurer la production - Effectuer les contrôles
	11	Installer les moyens matériels nécessaires - Préparer les matières
	12	Réaliser la ou les première(s) pièce(s) conforme(s)
	13	Remettre le poste de travail en état
	14	Informé la hiérarchie - Rédiger un compte-rendu ou un rapport - Renseigner les documents
	15	Décoder les documents fournis - Identifier les éléments représentés

**TECHNICIEN EN
INSTALLATION DES
SYSTEMES ENERGETIQUES
ET CLIMATIQUES**

1	Collecter et interpréter des données - Décoder des documents
2	Consigner des informations
3	Identifier, interpréter - Analyser
4	Vérifier une faisabilité, évaluer une situation
5	Représenter graphiquement, dimensionner des systèmes
6	Choisir une solution technique
7	Planifier, organiser
8	Réceptionner, contrôler
9	Implanter, tracer, fixer
10	Façonner, raccorder, câbler
11	Gérer les opérations
12	Vérifier la conformité du travail réalisé
13	Effectuer des opérations de mise en service
14	Réparer, modifier
15	Utiliser un langage technique - Émettre, recevoir des informations - Mettre en œuvre les moyens de communication

**TECHNICIEN DE
MAINTENANCE DES
SYSTEMES ENERGETIQUES**

1	Rechercher, analyser des données
2	Repérer le lieu de l'intervention et ses conditions d'accès
3	Communiquer oralement, par écrit - Renseigner des documents
4	Planifier une intervention - Choisir son matériel
5	Organiser le poste de travail en respectant en permanence les consignes de sécurité, de nettoyage et d'hygiène
6	Effectuer des mesures
7	Interpréter et analyser des résultats
8	Effectuer des réglages

**SYSTEMES ENERGETIQUES
ET CLIMATIQUES**

9	Effectuer la première mise en service
10	Remettre en route, arrêter
11	Conduire, maintenir
12	Dépanner
13	Façonner
14	Récupérer, trier, stocker les éléments
15	Nettoyer la zone d'intervention

TECHNICIEN GAZ

1	Traiter les données - Interpréter les données
2	Préparer une intervention - Ordonnancer les interventions
3	Mener une démarche de prévention des risques professionnels
4	Définir le séquençage d'une intervention
5	Construire un ouvrage
6	Mettre en œuvre les procédures de mise en/hors gaz
7	Exécuter la maintenance préventive
8	Etablir un diagnostic
9	Exécuter la maintenance corrective
10	Mettre en œuvre les mesures de prévention des risques professionnels
11	Vérifier les caractéristiques techniques de l'ouvrage
12	Modifier le dossier technique conformément au travail exécuté
13	Valider l'inventaire de l'ouvrage
14	Surveiller les travaux tiers
15	Rendre compte de son activité (écrit/numérique) - Emettre et recevoir des informations à l'oral

<p style="text-align: center;">ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION MARCHANDISAGE VISUEL</p>	1	Analyser, décoder la demande - Rechercher, récolter, sélectionner les informations - Identifier la problématique
	2	Sélectionner et traduire visuellement des idées
	3	Élaborer et proposer des solutions
	4	Mettre au point et présenter un projet
	5	Planifier les activités
	6	Prendre en compte les règles d'hygiène et de sécurité
	7	Assurer les approvisionnements
	8	Organiser l'espace de travail - Préparer matériel et matériaux
	9	Réaliser le projet
	10	Assurer la qualité, la conformité et la maintenance du projet
	11	Budgétiser le projet
	12	Participer à l'approvisionnement - Gérer son stock (outillage, matériaux, matériel)
	13	Participer à la présentation marchande des produits
	14	Choisir les moyens de communication (les médias)
	15	Transmettre - Dialoguer
<p style="text-align: center;">TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT OPTIONS ETUDES ET ECONOMIE (A) -</p>	1	Participer à un collectif de travail
	2	Collecter et gérer les informations
	3	Rendre compte oralement - Rédiger un compte-rendu, une notice - Utiliser les outils de communication
	4	Analyser un dossier
	5	Décomposer un projet en ouvrages
	6	Proposer une solution à un problème identifié
	7	Vérifier économiquement le choix technique retenu
	8	Effectuer un relevé d'ouvrage

ASSISTANT EN ARCHITECTURE (B)	9	Traduire graphiquement une solution technique
	10	Rédiger une notice descriptive
	11	Réaliser un devis quantitatif - Réaliser un devis estimatif
	12	Etablir et actualiser un planning d'intervention - Prévoir les besoins de la réalisation
	13	Ordonnancer et actualiser un dossier
	14	Suivre la gestion économique du chantier
	15	Vérifier la conformité de l'ouvrage et des prestations
TRAVAUX PUBLICS	1	Collecter et classer des informations - Décoder des documents
	2	Organiser le chantier - Choisir des matériels, des matériaux et des outillages - Quantifier les besoins d'une équipe - Évaluer des coûts
	3	Produire des documents - Communiquer, rendre compte
	4	Animer, diriger un groupe
	5	Organiser le poste de travail
	6	Mettre en œuvre les moyens de protection - Poser, maintenir et déposer une signalisation temporaire
	7	Repérer, implanter et tracer des ouvrages
	8	Préparer, utiliser et entretenir les matériels et outillages
	9	Réaliser les terrassements généraux
	10	Réaliser des tranchées, leur blindage et leur remblaiement
	11	Réaliser des ouvrages en béton armé
	12	Réaliser des réseaux (adduction d'eau et assainissement)
	13	Réaliser des ouvrages routiers
	14	Suivre le déroulement d'un chantier
	15	Contrôler des ouvrages et vérifier la conformité

TECHNICIEN GEOMETRE- TOPOGRAPHE	1	Participer à un collectif de travail
	2	Collecter et gérer des informations
	3	Identifier les aspects juridiques du dossier
	4	Elaborer un document (écrit et/ou graphique) - Utiliser les outils de communication - Rendre compte
	5	Analyser un dossier
	6	Choisir les éléments techniques, numériques et/ou graphiques
	7	Elaborer une méthode
	8	Adapter le protocole de réalisation
	9	Effectuer des mesures, lever, implanter
	10	Exploiter des mesures de terrain
	11	Conduire un calcul
	12	Réaliser des croquis de terrain
	13	Réaliser des documents graphiques
	14	Suivre la gestion du matériel topographique - Vérifier les instruments
	15	Assurer son autocontrôle - Vérifier la conformité de sa prestation avec la demande
TECHNICIEN DU BATIMENT : ORGANISATION ET REALISATION DU CROQ	1	Collecter et classer des informations - Décoder des documents
	2	Préparer son activité dans l'environnement du chantier - Choisir des matériels, matériaux et outillages - Quantifier les besoins pour l'équipe
	3	Produire des documents - Communiquer oralement
	4	Organiser le poste de travail
	5	Mettre en œuvre les moyens collectifs et individuels de protection
	6	Traiter les déchets et protéger l'environnement
	7	Implanter et tracer des ouvrages
	8	Préparer, utiliser et entretenir les matériels et outillages

**REALISATION DU GROS
ŒUVRE**

9	Monter et démonter un échafaudage, un étaielement
10	Réaliser des ouvrages enterrés
11	Réaliser des ouvrages en maçonnerie
12	Réaliser des ouvrages en béton armé
13	Poser des éléments préfabriqués
14	Réaliser les finitions d'un ouvrage
15	Effectuer le suivi des activités confiées - Réceptionner les matériels, matériaux et composants - Contrôler des ouvrages

**INTERVENTIONS SUR LE
PATRIMOINE BATI,
OPTIONS MACONNERIE (A)
- CHARPENTE (B) -
COUVERTURE (C)**

1	Collecter et classer des informations - Analyser un dossier préparatoire - Repérer les éléments constitutifs du bâti
2	Confronter les informations collectées - Confronter les prescriptions d'exécution aux réalités de l'ouvrage
3	Rendre compte - Préparer l'intervention - Proposer des matériels, matériaux et outillages
4	Quantifier les besoins pour l'équipe
5	Consigner les opérations relevant d'une phase de déconstruction / reconstruction
6	Organiser le poste de travail - Travailler et faire travailler en sécurité - Travailler en site occupé
7	Monter, utiliser et démonter un échafaudage - Planter et tracer des ouvrages - Reproduire une technique de construction déterminée
8	Identifier, trier et stocker les matériaux à réemployer - Identifier, trier et stocker les déchets
9	Préparer et entretenir les matériels et outillages - Monter et démonter un étaielement
10	Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de maçonnerie, de charpente, de couverture
11	Réparer – Consolider - Déconstruire – Déposer
12	Percer - Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en maçonnerie
13	Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en charpente - Mettre en œuvre les ouvrages
14	Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en couverture
15	Effectuer le suivi des activités - Assurer la qualité de la mise en œuvre - Vérifier la tenue du chantier en site occupé

METIERS ET ARTS DE LA PIERRE	1	Collecter et gérer des informations - Repérer les caractéristiques stylistiques et esthétiques / techniques d'un ouvrage
	2	Rendre compte
	3	Etudier un dossier - Traduire graphiquement des intentions formelles et esthétiques
	4	Proposer des matériaux, matériels et outillage - Préparer une activité - Etablir un devis - Produire des documents
	5	Préparer le travail d'organisation et de réalisation du pilotage - Organiser et gérer un parc à matériaux
	6	Identifier des risques et proposer des mesures adaptées
	7	Piloter une ligne ou un système de production
	8	Réaliser manuellement un ouvrage simple en roche naturelle
	9	Finaliser manuellement des parties complexes d'un ouvrage
	10	Utiliser un échafaudage
	11	Appliquer et faire appliquer les mesures de protection de santé et de la sécurité au travail
	12	Effectuer le suivi et le contrôle des activités / des ouvrages
	13	Assurer la maintenance de 1er niveau
	14	Participer à la réception des travaux
	15	Traiter les déchets et protéger l'environnement
MENUISERIE ALUMINIUM- VEDDE	1	Comprendre et analyser les données de définition, les données opératoires, les données de gestion
	2	Relever et réceptionner le site de pose et/ou d'installation
	3	Choisir et adapter des solutions techniques
	4	Établir les plans, tracés et gabarits d'exécution d'un ouvrage - Établir les quantitatifs de matériaux, composants et matériels
	5	Établir le processus de fabrication, de dépose et de pose - Établir les documents de suivi de réalisation
	6	Organiser et mettre en sécurité les postes de travail - Préparer les matériaux, quincailleries et accessoires
	7	Conduire les opérations d'usinage, de façonnage - Conduire les opérations d'assemblage de montage et de finition de tout ou partie d'un ouvrage
	8	Conditionner, manutentionner et stocker les ouvrages

VERRE	9	Organiser et mettre en sécurité la zone d'intervention - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
	10	Implanter, tracer, distribuer les ouvrages - Préparer, adapter, ajuster les ouvrages
	11	Conduire les opérations de pose sur chantier
	12	Installer les équipements complémentaires, les accessoires - Gérer la dépose des ouvrages et l'environnement du chantier
	13	Assurer la maintenance des ouvrages - Maintenir en état les matériels, les équipements et les outillages
	14	Animer une petite équipe - Animer les actions qualité et sécurité
	15	Communiquer avec les différents partenaires - Rendre compte d'une activité
AMENAGEMENT ET FINITIONS DU BATIMENT	1	Décoder et analyser les données de définition, les données opératoires et de gestion
	2	Organiser l'intervention en toute sécurité
	3	Choisir, adapter et justifier des méthodes d'exécution
	4	Etablir un calendrier prévisionnel d'exécution
	5	Établir les quantitatifs de matériaux et les besoins en matériel
	6	Reconnaître, organiser et approvisionner le chantier
	7	Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
	8	Organiser la zone d'intervention, préparer les supports
	9	Réaliser une implantation
	10	Appliquer des produits, des enduits - Poser des revêtements muraux de sols
	11	Construire des cloisons - Poser des matériaux isolants
	12	Réaliser des plafonds suspendus - Poser des éléments décoratifs et de finition
	13	Assurer le suivi et le repli du chantier
	14	Animer une petite équipe
	15	Communiquer avec les différents partenaires et rendre compte

TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS

1	Décoder et analyser les données de définition / les données opératoires / les données de gestion - Relever et réceptionner une situation de chantier
2	Choisir, adapter et justifier des solutions techniques - Établir les plans d'exécution d'une partie d'ouvrage ou d'un élément
3	Établir les quantitatifs de matériaux et composants / le processus de fabrication et de mise en œuvre sur chantier / les documents de suivi
4	Organiser et mettre en sécurité les postes de travail - Préparer les matériaux, produits et composants
5	Rechercher les caractéristiques dimensionnelles et géométriques - Installer les postes de travail, les outillages...
6	Conduire les opérations de taille, d'usinage / de préfabrication et d'assemblage / de finition et de traitement
7	Assurer le conditionnement, le stockage et le chargement
8	Organiser et mettre en sécurité la zone d'intervention sur chantier - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
9	Implanter, répartir, approvisionner sur chantier
10	Conduire les opérations de levage des structures et ossatures
11	Poser, installer les composants et produits finis
12	Assurer le suivi de réalisation des ouvrages - Gérer l'environnement du chantier
13	Assurer la maintenance de 1er niveau des machines et matériels - Effectuer l'entretien et la maintenance des équipements de chantier
14	Assurer la maintenance périodique des ouvrages
15	Animer une équipe - Animer les actions qualité et sécurité - Communiquer avec les différents partenaires - Rendre compte d'une activité

TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR

1	Décoder et analyser les données de définition / les données opératoires / les données de gestion - Relever et réceptionner une situation de chantier
2	Choisir et adapter des solutions techniques - Établir les plans d'exécution d'un ouvrage
3	Établir les quantitatifs de matériaux et composants / le processus de fabrication, de dépose et de pose / les documents de suivi de réalisation
4	Organiser et mettre en sécurité les postes de travail - Préparer les matériaux, les quincailleries et les accessoires - Installer et régler les outillages
5	Conduire les opérations d'usinage : machines conventionnelles, PN, CN
6	Conduire les opérations de mise en forme et de placage / de montage et de finition
7	Organiser et mettre en sécurité la zone d'intervention - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
8	Implanter, distribuer les ouvrages

AGENCEUR

9	Préparer, adapter, ajuster les ouvrages
10	Conduire les opérations de pose sur chantier
11	Installer les équipements techniques, les accessoires
12	Assurer les opérations de finition périphériques à l'ouvrage
13	Gérer la dépose des ouvrages et l'environnement du chantier
14	Assurer la maintenance périodique des ouvrages - Maintenir en état les matériels, les équipements et les outillages
15	Animer une équipe - Animer les actions qualité et sécurité - Communiquer avec les différents partenaires - Rendre compte d'une activité

TECHNICIEN DE SCIERIE

1	Décoder et analyser les données de définition / les données opératoires / les données de gestion - Relever et réceptionner une situation de chantier
2	Etablir le processus de production / un mode opératoire / les quantitatifs de matériaux et/ou de composants
3	Choisir les outils, ajuster les paramètres de coupe
4	Gérer les approvisionnements, les stocks et les expéditions
5	Gérer l'ordonnancement de la production
6	Gérer l'environnement
7	Mettre en œuvre un moyen de production
8	Réaliser les opérations en amont du sciage
9	Conduire les opérations de sciage de 1er et 2nd débit
10	Valoriser et conditionner les produits de la 1re transformation
11	Assurer le suivi et optimiser le système de production
12	Vérifier la conformité des matériaux, matériels et processus
13	Assurer la maintenance des matériels et outillages
14	Mettre en œuvre les technologies de l'information et de la communication - transmettre les informations et rendre compte
15	Animer et encadrer une équipe - animer les actions sécurité et qualité

**TECHNICIEN DE
FABRICATION BOIS ET
MATERIAUX ASSOCIES**

1	Analyser les données de définition / les données opératoires / les données de gestion
2	Émettre des propositions d'amélioration
3	Établir le processus de production / un mode opératoire / des documents de fabrication / les quantitatifs de matériaux et composants
4	Élaborer un programme avec un logiciel de FAO
5	Choisir et prérégler des outils, des appareillages
6	Mettre en œuvre un moyen de fabrication
7	Mettre en œuvre un moyen de montage
8	Mettre en œuvre des moyens de finition
9	Mettre en œuvre des procédures de contrôle
10	Assurer le suivi de la fabrication
11	Mettre en œuvre un moyen de conditionnement
12	Contribuer à assurer la sécurité des personnes / la sûreté de fonctionnement d'un système de production
13	Effectuer la maintenance préventive - Maintenir en état les outils de coupe
14	Encadrer une équipe sur un îlot de production
15	Mettre en œuvre les technologies de l'information et de la communication - Émettre des avis, des propositions

**ETUDE ET REALISATION
D'AGENCEMENT**

1	Collecter, classer et hiérarchiser les informations
2	Repérer et identifier les caractéristiques esthétiques, stylistiques et contextuelles d'un agencement existant ou en projet
3	Analyser les contraintes techniques, réglementaires, esthétiques et budgétaires du projet architectural
4	Proposer, optimiser et justifier les solutions techniques de réalisation
5	Effectuer un relevé d'état des lieux
6	Traduire graphiquement des solutions techniques et esthétiques
7	Etablir des quantitatifs et rédiger les bons de commande
8	Fabriquer des maquettes, prototypes et échantillons

D'AGENCEMENT	9	Rédiger une notice descriptive
	10	Planifier les phases du projet et les interventions
	11	Installer des éléments d'agencement
	12	Gérer les délais
	13	Contrôler la conformité
	14	Gérer la sécurité et l'environnement du chantier
	15	Présenter un projet - Assurer les relations avec les différents acteurs du projet - Animer une équipe
METIERS DU PRESSING ET DE LA BLANCHISSERIE	1	Rechercher et choisir les informations nécessaires à son activité
	2	Décoder les informations nécessaires à son activité
	3	Identifier les éléments de la gestion de production et de la gestion commerciale - Identifier les besoins d'information de ses collaborateurs
	4	Assurer la vente des prestations - Assurer la gestion commerciale
	5	Participer à la gestion comptable et financière
	6	Participer à la gestion des personnels
	7	Contribuer à l'orientation commerciale
	8	Préparer et organiser le travail
	9	Mettre en œuvre les techniques
	10	Organiser et suivre la production
	11	Participer à la gestion des équipements
	12	Contribuer à la maintenance des systèmes de production
	13	Assurer la transmission de l'information
	14	Traiter les informations et les mettre dans une forme adaptée - Identifier les informations à transmettre et leurs destinataires
	15	Animer une équipe - Actualiser les savoirs et les savoir-faire des membres de l'équipe

**ARTISANAT ET METIERS
D'ART OPTION : TAPISSIER
D'AMEUBLEMENT**

1	Analyser la demande, détecter et décrire la demande, rechercher les informations
2	Participer à l'étude d'un ensemble - Expérimenter, tester, valider
3	Définir un sous-ensemble, un élément
4	Prévoir les coûts
5	Etablir une méthode de travail - Choisir les moyens de fabrication - Définir les processus opératoires
6	Préparer et approvisionner le poste de travail
7	Fabriquer
8	Mettre au point
9	Adapter
10	Vérifier la conformité et la qualité
11	Tenir compte des coûts - Respecter les temps et délais
12	Optimiser les moyens - Assurer la maintenance des moyens
13	Etablir et assurer les relations - Animer une équipe
14	Participer aux actions de formation
15	Gérer et transmettre les informations

METIERS DE LA MODE

1	Situer l'objet de l'étude - Contextualiser
2	Participer à la mise au point d'un modèle
3	Analyser la relation produit, procédés, matériaux
4	Industrialiser le patronage d'un modèle
5	Réaliser le prototype d'un modèle
6	Evaluer la conformité esthétique et fonctionnelle du prototype - Evaluer les modifications à apporter au modèle
7	Effectuer tout ou partie de la gradation d'un produit en CAO

**METIERS DE LA MODE -
VÊTEMENT**

8	S'assurer de la conformité des matériaux
9	Réaliser un placement en CAO
10	Etablir et mettre en œuvre le processus de matelassage et de découpage
11	Participer à l'élaboration du dossier d'industrialisation
12	Réaliser des opérations de montage et de finition
13	Contrôler l'application de la qualité au poste de travail - Contrôler la qualité des produits finis au regard du cahier
14	Suivre l'exécution d'une présérie
15	Communiquer techniquement

**METIERS DU CUIR OPTION
CHAUSSURES -
MAROQUINERIE - SELLERIE
GARNISSAGE**

1	Rechercher, s'informer - Participer à l'analyse de la relation « produit –matériaux-procédés"
2	Réaliser et/ou exploiter des gabarits
3	Réaliser le prototype d'un modèle
4	Evaluer la conformité esthétique, fonctionnelle et technique du prototype
5	Valider le choix d'un procédé de réalisation du modèle
6	S'assurer de la qualité des matériaux
7	Participer à la graduation d'un modèle de référence en CAO
8	Définir le processus de coupe et de préparation
9	Concevoir et valider le placement optimal des éléments à l'aide d'un système informatisé
10	Participer à l'élaboration du dossier d'industrialisation du produit
11	Préparer et suivre l'exécution d'une pré série
12	Contrôler l'application des paramètres et des critères de qualité définis au poste de travail
13	Contrôler la qualité des produits finis au regard du cahier des charges
14	Maintenir son niveau de compétence
15	Communiquer techniquement

<p style="text-align: center;">PRODUCTIQUE MECANIQUE OPTION DECOLLETAGE</p>	1	Décoder et analyser les données de définition, les données opératoires, les données de gestion
	2	Etablir la chronologie des étapes de production d'un composant
	3	Etablir un mode opératoire
	4	Elaborer le programme d'usinage avec une assistance informatique
	5	Vérifier et optimiser la constitution des outillages
	6	Choisir les outils et les paramètres de coupe
	7	Gérer l'ordonnancement de production
	8	Gérer l'approvisionnement de la production
	9	Mettre en œuvre un moyen de production
	10	Assurer la qualité d'une fabrication
	11	Assurer le suivi d'un ordonnancement et ajuster la production
	12	Emettre des propositions de rationalisation et d'optimisation d'une unité de production
	13	Contribuer à assurer la sûreté de fonctionnement d'un système de production
	14	Effectuer la maintenance systématique de premier niveau
	15	Mettre en œuvre des procédures de diagnostic
<p style="text-align: center;">MICROTECHNIQUES</p>	1	Analyser des données
	2	Recenser et appliquer les consignes et procédures d'hygiène et de sécurité
	3	Préparer une intervention microtechnique
	4	Préparer les moyens de mise en œuvre
	5	Monter, assembler un produit microtechnique
	6	Fabriquer des pièces micromécaniques à l'unité
	7	Contrôler un produit microtechnique
	8	Tester et régler un produit microtechnique

	9	Élaborer un diagnostic
	10	Remettre ou maintenir en état de marche un produit microtechnique
	11	Communiquer oralement
	12	Renseigner des documents et rendre compte par écrit
	13	Animer et coordonner des activités de groupe
	14	Se situer dans l'entreprise
	15	Se situer dans le cadre juridique
<p style="text-align: center;">MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS</p>	1	Diagnostiquer les pannes
	2	Remettre en état de bon fonctionnement un bien
	3	Réparer un composant
	4	Exécuter des opérations de surveillance et d'inspection
	5	Exécuter des travaux d'amélioration ou de modification du bien
	6	Mettre en service un bien dans le respect des procédures
	7	Analyser le fonctionnement et l'organisation d'un système
	8	Analyser les solutions mécaniques réalisant les fonctions opératives
	9	Analyser les solutions de gestion, de distribution, de conversion des énergies
	10	Préparer son intervention
	11	Émettre des propositions d'améliorations d'un bien
	12	Réceptionner un matériel
	13	S'informer auprès de l'utilisateur ou au sein de l'entreprise et auprès des partenaires de l'entreprise
	14	Rechercher, collecter des données

MAINTENANCE NAUTIQUE

1	Conduire un entretien d'accueil avec le client - Collecter les données techniques
2	Informé le client et l'entreprise
3	Conduire un entretien de restitution de l'embarcation de l'équipement au client
4	Organiser le travail
5	Diagnostiquer
6	Identifier la ou les solutions constructives liées à l'intervention
7	Déposer, reposer, poser un élément ou un sous-ensemble
8	Démonter, remettre en conformité, remonter les éléments et les organes
9	Réaliser la mise au point d'une embarcation, d'un équipement et s'assurer de la fiabilité des réglages
10	Contrôler les performances et les caractéristiques de l'embarcation, de l'équipement
11	Identifier et signaler les manquements aux prescriptions réglementaires sur la sécurité des embarcations et des équipements
12	Réparer, adapter l'embarcation, l'équipement à son environnement
13	Effectuer le contrôle qualité de son intervention (auto contrôle) : essai en atelier ou sur l'eau s'il y a lieu, compte rendu d'essai
14	Apprécier les risques professionnels liés à l'intervention
15	Ecouter les observations d'un client et les traiter suivant les démarches de progrès de l'entreprise

TECHNICIEN D'USINAGE

1	Analyse des données fonctionnelles et des données de définition, d'un ensemble, d'une pièce, d'un composant
2	Analyser des données opératoires relatives à la chronologie des étapes de production d'un produit
3	Analyser des données de gestion
4	Émettre des propositions de rationalisation et d'optimisation d'une unité de production
5	Établir un processus d'usinage
6	Choisir des outils et des paramètres de coupe
7	Élaborer un programme avec un logiciel de FAO
8	Établir un mode opératoire de contrôle

	9	Installer l'environnement de production (porte pièces, outils et porte outils)
	10	Mettre en œuvre un moyen de production
	11	Contrôler une pièce
	12	Contrôler et suivre la production
	13	Contribuer à assurer la sécurité et la fiabilité de fonctionnement d'un système de production
	14	Mettre en œuvre une procédure de diagnostic
	15	Effectuer la maintenance systématique de premier niveau
	TECHNICIEN OUTILLEUR	1
2		Analyser le processus général de réalisation ou de modification de l'outillage et le processus opératoire de réalisation d'un constituant
3		Analyser la gamme d'assemblage de l'outillage
4		Analyser des données et rendre compte
5		Exploiter et proposer des améliorations du plan prévisionnel de réalisation de l'outillage et du plan de charges des machines
6		Établir la chronologie des étapes de fabrication d'un constituant et les modes opératoires associés
7		Élaborer un protocole de contrôle
8		Optimiser un processus opératoire
9		Mettre en œuvre la ou les machine(s) pour réaliser le constituant
10		Assembler les constituants de l'outillage et valider sa conformité au contrat
11		Mettre au point un outillage après essais et rendre compte
12		Recenser et appliquer les consignes et les procédures d'hygiène et de sécurité, de qualité et de respect de l'environnement
13		Identifier les éléments ou constituants défectueux ou à modifier Rédiger une proposition d'intervention
14		Mettre en œuvre les moyens de retouche et de remise en état et vérifier la conformité

TECHNICIEN MODELEUR	1	Analyser les données techniques
	2	Définir les éléments constitutifs de l'outillage
	3	Communiquer, dialoguer et rendre compte
	4	Définir le processus général de réalisation de l'outillage
	5	Établir le processus de réalisation des éléments constitutifs de l'outillage
	6	Établir un protocole de contrôle
	7	Mettre en œuvre les moyens et équipements nécessaires pour réaliser le constituant
	8	Assembler et monter les constituants de l'outillage puis vérifier sa conformité
	9	Recenser et appliquer les consignes et procédures de qualité, d'hygiène sécurité, et de respect de l'environnement
MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION VOITURES PARTICULIERES (A) - VEHICULES DE TRANSORT ROUTIER (B) - MOTOCYCLES (C)	1	Collecter les données nécessaires à son intervention
	2	Communiquer en interne et avec les tiers
	3	Préparer son intervention
	4	Diagnostiquer un dysfonctionnement mécanique
	5	Effectuer le diagnostic d'un système piloté
	6	Remettre en conformité les systèmes, les sous-ensembles, les éléments
	7	Effectuer les mesures sur véhicule
	8	Effectuer les contrôles, les essais
	9	Régler, paramétrer un système
	10	Préparer le véhicule
	11	Gérer le poste de travail

<p style="text-align: center;">MAINTENANCE DES MATERIELS OPTIONS MATERIELS AGRICOLES (A) MATERIELS DE CONSTRUCTION ET DE MANUTENTION (B) - MATERIELS D'ESPACES VERTS (C)</p>	1	Collecter les informations nécessaires à son intervention
	2	Écouter et dialoguer en interne ou avec un tiers
	3	Constater et identifier l'état du système
	4	Analyser les organisations fonctionnelle et structurelle d'un système
	5	Émettre et valider des hypothèses
	6	Identifier une procédure, les besoins qui en résultent
	7	Analyser le comportement d'un système
	8	Gérer le poste de travail
	9	Planifier et gérer des opérations
	10	Mettre en œuvre le système
	11	Effectuer les contrôles, les mesures
	12	Régler, calibrer, paramétrer
	13	Déposer, reposer / Démonter, remonter
	14	Réaliser des opérations de fabrication mécanique
	15	Contrôler la qualité de son intervention
<p style="text-align: center;">AERONAUTIQUE OPTION AVIONIQUE - SYSTEMES - STRUCTURES</p>	1	Exploiter une documentation technique relative à une intervention
	2	Préparer une intervention
	3	Intégrer, poser, déposer, assembler et désassembler des sous-ensembles d'aéronefs
	4	Régler un sous-ensemble
	5	Effectuer des essais, des diagnostics
	6	Fabriquer des éléments
	7	Mettre en œuvre un aéronef
	8	Réparer des éléments

	9	Effectuer des contrôles liés à une intervention
	10	Inspecter un aéronef ou une partie d'aéronef
	11	Adapter son attitude professionnelle aux exigences de l'entreprise aéronautique
	12	Communiquer des informations dans un contexte aéronautique
AVIATION GENERALE	1	Analyser et exploiter des documents techniques aéronautiques
	2	Caractériser les contraintes liées à une intervention sur aéronef léger
	3	Préparer les interventions de maintenance d'un aéronef léger
	4	Organiser l'environnement et le poste de travail de maintenance d'un aéronef léger
	5	Adapter son attitude professionnelle aux exigences de l'entreprise de maintenance aéronautique
	6	Réaliser la maintenance d'un aéronef léger
	7	Effectuer des contrôles d'inspection et des essais de tout ou partie d'un aéronef léger
	8	Communiquer des informations dans un contexte aéronautique
OUVRAGES DU BATIMENT : METALLERIE	1	Décoder et analyser les données de définition, les données opératoires, les données de gestion
	2	Relever et réceptionner le site de pose et/ou d'installation
	3	Choisir, adapter et justifier des solutions techniques
	4	Etablir les plans et les tracés d'exécution d'un ouvrage - Etablir les quantitatifs de matériaux, composants et matériels
	5	Etablir le processus de fabrication, de dépose et de pose - Etablir les documents de suivi de réalisation
	6	Organiser et mettre en sécurité les postes de travail - Préparer les matériaux, quincailleries et accessoires
	7	Conduire les opérations d'usinage, de conformation
	8	Conduire les opérations d'assemblage, de montage et de finition de tout ou partie d'ouvrage
	9	Conditionner, manutentionner et stocker les ouvrages
	10	Organiser et mettre en sécurité la zone d'intervention - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
	11	Implanter, tracer, distribuer les ouvrages - Préparer, adapter, ajuster les ouvrages

	12	Conduire les opérations de pose sur chantier - Installer les équipements techniques, les accessoires
	13	Gérer la dépose des ouvrages et l'environnement du chantier
	14	Assurer la maintenance des ouvrages - Maintenir en état les matériels, les équipements et les outillages
	15	Animer une petite équipe
REPARATION DES CARROSSERIES	1	Accueillir le client, réceptionner le véhicule - Conseiller le client, proposer un service complémentaire
	2	Effectuer une estimation des travaux - Rédiger l'ordre de réparation
	3	Renseigner les documents et les outils de suivi de la démarche qualité
	4	Rendre compte au client ou à la hiérarchie
	5	Collecter, analyser les informations techniques et réglementaires
	6	Analyser les systèmes mis en œuvre
	7	Commander les pièces et les produits nécessaires à l'intervention
	8	Organiser le poste de travail
	9	Assurer la maintenance du poste de travail et des équipements
	10	Contrôler l'état géométrique des structures et des trains roulants
	11	Diagnostiquer l'état géométrique des structures et des trains roulants
	12	Réparer, restructurer les éléments détériorés
	13	Remettre en conformité la structure du véhicule et des trains roulants
	14	Remettre en état les systèmes mettant en œuvre des énergies
	15	Peindre un élément et analyser la qualité du recouvrement

CONSTRUCTION DES CARROSSERIES	1	Collecter, analyser les informations des bases documentaires et des représentations
	2	Analyser les systèmes et sous-systèmes mis en œuvre
	3	Renseigner les documents de travail - Renseigner les documents de suivi de la démarche qualité - Rendre compte de l'activité
	4	Définir les produits et les éléments - Définir les procédures de fabrication et d'assemblage
	5	Préparer les fabrications et les assemblages - Commander les pièces et les produits nécessaires à l'intervention
	6	Organiser le poste de travail
	7	Réaliser les fabrications - Réaliser les assemblages et les protections
	8	Mettre en œuvre les matériaux composites et plastiques
	9	Assurer la maintenance du poste de travail et des équipements
	10	Implanter, monter les équipements et accessoires
	11	Réaliser les connexions et paramétrages énergétiques
	12	Réaliser les opérations d'après-vente
	13	Assurer la mise et le maintien en service du véhicule
	14	Contrôler et mettre en conformité le véhicule - Contrôler la conformité des fabrications
	15	Contrôler et mettre en conformité les équipements et accessoires implantés sur le véhicule
TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE	1	Rechercher une information dans une documentation technique, en local ou à distance
	2	Formuler et transmettre des informations, communiquer sous forme écrite et orale
	3	S'impliquer dans un groupe
	4	Interpréter et vérifier les données de définition de tout ou partie d'un ensemble chaudronné
	5	Préparer la fabrication de tout ou partie d'un ensemble chaudronné
	6	Configurer et régler les postes de travail
	7	Réaliser un ou plusieurs éléments de tout ou partie d'un ensemble chaudronné
	8	Émettre des propositions d'amélioration d'un poste de fabrication

**TECHNICIEN DU FROID ET
DU CONDITIONNEMENT
D'AIR**

9	Exploiter un planning de fabrication
10	Réhabiliter tout ou partie d'un ensemble chaudronné sur chantier
11	Respecter les procédures relatives à la sécurité et au respect de l'environnement
12	Assembler les éléments de tout ou partie d'un ensemble chaudronné
13	Contrôler la réalisation
1	Collecter, identifier, lister, relever des données
2	Interpréter, classer, analyser, évaluer, rechercher, vérifier une faisabilité, établir, décoder, élaborer une situation
3	Concevoir, dimensionner, choisir une solution technologique
4	Planifier le chantier
5	Suivre un chantier sur le site
6	Représenter graphiquement des installations frigorifiques et de conditionnement d'air
7	Implanter, façonner, raccorder, câbler
8	Mettre en service
9	Contrôler, régler
10	Maintenir, réparer, modifier
11	Utiliser un langage technique
12	Émettre, recevoir des informations

<p style="text-align: center;">METIERS DE L'ELECTRICITE ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTES</p>	1	Analyser les conditions de l'opération et son contexte
	2	Organiser l'opération dans son contexte
	3	Définir une installation à l'aide de solutions préétablies
	4	Réaliser une installation de manière éco-responsable
	5	Contrôler les grandeurs caractéristiques de l'installation
	6	Régler, paramétrer les matériels de l'installation
	7	Valider le fonctionnement de l'installation
	8	Diagnostiquer un dysfonctionnement
	9	Remplacer un matériel électrique
	10	Exploiter les outils numériques dans le contexte professionnel
	11	Compléter les documents liés aux opérations
	12	Communiquer entre professionnels sur l'opération
	13	Communiquer avec le client/usager sur l'opération
<p style="text-align: center;">SYSTEMES NUMERIQUES OPTIONS SURETE ET SECURITE DES INFRASTRUCTURES, DE L'HABITAT ET DU TERTIAIRE (A) - AUDIOVISUELS, RESEAU ET EQUIPEMENT DOMESTIQUES (B)</p>	1	Appréhender la mise en œuvre d'un projet simulé ou réel d'installation d'un système
	2	Faire un bilan de l'existant et recueillir les informations relatives à l'exploitation et aux caractéristiques des matériels de l'installation
	3	Analyser le fonctionnement de l'installation actuelle ou de l'équipement en vue de l'intervention
	4	Planifier l'intervention - Réaliser l'intégration matérielle ou logicielle d'un équipement
	5	Effectuer les tests nécessaires à la validation du fonctionnement des équipements
	6	Préparer le plan d'action puis établir tout ou partie du plan d'implantation et de câblage
	7	Repérer les supports de transmission et d'énergie, implanter, câbler, raccorder les appareillages et les équipements d'interconnexion
	8	Effectuer les tests, certifier le support physique - Installer, configurer les éléments du système et vérifier la conformité du fonctionnement
	9	Établir un pré diagnostic à distance - Vérifier la conformité du support et des alimentations en énergie, le fonctionnement des matériels et logiciels
	10	Analyser et interpréter les indicateurs de fonctionnement et établir un diagnostic

DOMESTIQUES (B) - RESEAUX INFORMATIQUES ET SYSTEMES COMMUNICANTS (C)	11	Réaliser l'intervention - Vérifier la conformité du fonctionnement des matériels et logiciels /de l'installation - Mettre à jour les documents
	12	Communiquer lors de l'intervention, déceler et mettre en évidence les besoins du client
	13	S'intégrer à la démarche qualité du service et respecter les termes du contrat - Renseigner le rapport de recette ou le bon d'intervention
	14	Gérer ses lots de matériel, son temps d'intervention et les ressources
	15	Adopter une attitude citoyenne et responsable dans le cadre de l'usage professionnel des outils numériques
GESTION- ADMINISTRATION	1	Gérer les relations administratives avec les fournisseurs : contrôler les stocks et les achats, suivre les règlements et traiter les litiges
	2	Gérer les relations administratives avec les clients et les usagers : contrôler les stocks et les ventes, suivre les règlements et traiter les litiges
	3	Suivre la trésorerie, les comptes bancaires et les relations avec les organismes financiers
	4	Traiter les formalités administratives et les déclarations fiscales
	5	Participer à la gestion des ressources humaines: organiser les recrutements, l'accueil et l'intégration du personnel, suivre les carrières
	6	Gérer les relations administratives courantes avec le personnel : suivre les dossiers individuels, planifier le travail, gérer les déplacements
	7	Préparer les bulletins de salaires, renseigner les déclarations sociales, suivre les coûts et les budgets du personnel
	8	Organiser les relations sociales avec les instances représentatives, mettre à jour les indicateurs sociaux
	9	Mettre en place les procédures relevant de la santé et de la sécurité au travail, organiser les activités sociales et culturelles
	10	Gérer les informations : collecter, rechercher, produire, organiser les informations et les mettre à disposition sous une forme structurée
	11	Organiser le travail : assurer le suivi administratif des réunions, du courrier, des flux d'appels téléphoniques et des espaces collaboratifs
	12	Gérer les agendas et planifier les activités
	13	Accueillir et informer les visiteurs
	14	Assurer le fonctionnement opérationnel des espaces de travail et suivre les budgets de fonctionnement
	15	Participer à la mise en oeuvre administrative, au suivi, à la logistique et à l'évaluation des projets

LOGISTIQUE

1	Recevoir des marchandises - Transférer des marchandises
2	Préparer des commandes - Expédier des marchandises
3	Préparer la réception des marchandises
4	Participer aux traitements des litiges
5	Organiser la préparation et l'expédition des commandes
6	Suivre les expéditions
7	Gérer des emplacements - Contrôler les stocks
8	Gérer des supports de charge consignés
9	Valoriser les déchets
10	Choisir un chariot - Conduire un chariot (chariots automoteurs de manutention à conducteur porté catégories 1, 3 et 5)
11	Prendre et lever une charge
12	Accueillir ou contacter l'interlocuteur - Identifier le besoin de l'interlocuteur
13	Collecter des informations - Transmettre des informations - Formuler une réponse orale - Rédiger des messages courants
14	Rédiger des messages courants
15	Utiliser les technologies d'information et de communication (français/langue étrangère)

CONDUCTEUR TRANSPORT POLITIÉD MARCHANDISES

1	Collecter et exploiter les informations nécessaires au transport - Communiquer avec son entreprise, le client et les acteurs du domaine public
2	Renseigner, restituer les documents relatifs à ses activités - Vérifier et renseigner les documents nécessaires au transport
3	Prendre en charge le véhicule et organiser le chargement
4	Déterminer et adapter l'itinéraire - Programmer et gérer ses activités
5	Gérer des litiges, les anomalies, les incidents et accidents
6	Préparer le véhicule et les accessoires au chargement
7	Charger, caler et arrimer la marchandise
8	Conduire en sécurité les chariots de manutention à conducteur porté

ROUTER MARCHANDISES

9	Contrôler le chargement
10	Conduire rationnellement et en sécurité le véhicule
11	Exploiter les moyens embarqués de contrôle, de communication, d'aide à la conduite et de suivi de la marchandise
12	Accéder et manœuvrer sur le site du client
13	Mettre la marchandise et les documents à disposition du client
14	Gérer les supports de charge, les conditionnements, les rebuts
15	Restituer le véhicule

TRANSPORT

1	Préparer l'opération de transport
2	Recourir à la sous-traitance
3	Réaliser l'opération de transport
4	Traiter des flux de marchandises
5	Contrôler la réalisation de l'opération de transport
6	Traiter les dysfonctionnements et les réclamations
7	Clôturer le dossier de transport
8	Mettre en œuvre les procédures de sûreté, de sécurité et de qualité - Repérer les contraintes environnementales
9	Préparer un dossier de dédouanement
10	Traiter une opération douanière
11	Clôturer un dossier de dédouanement
12	Accueillir ou contacter l'interlocuteur - Identifier le besoin de l'interlocuteur (en français et en langue étrangère)
13	Collecter des informations - Transmettre des informations
14	Formuler une réponse orale - Formuler oralement un besoin
15	Rédiger des messages courants - Utiliser les technologies d'information et de communication

TRANSPORT FLUVIAL	1	Analyser, exploiter informations et documents pour le transport, aux opérations de maintenance et d'entretien du bâtiment et à la réglementation
	2	Communiquer en interne, avec les clients et les tiers
	3	Organiser le transport fluvial et planifier les activités à bord
	4	Gérer les incidents, les accidents, les anomalies et les litiges
	5	Conditionner et contrôler le bâtiment en vue du transport
	6	Gérer et assurer la maintenance, l'entretien du bâtiment, procéder aux avitaillements
	7	Assurer la conduite et les manœuvres en toute sécurité
	8	Gérer et contrôler le chargement/déchargement, l'embarquement/débarquement des passagers
	9	Mettre en œuvre les mesures de prévention des risques professionnels et de protection de l'environnement
	10	Gérer l'unité de transport fluvial
	11	Restituer le bâtiment, les matériels et gérer le traitement des déchets
METIERS DE L'ACCUEIL	1	Gérer simultanément les activités
	2	Prendre contact avec le public
	3	Identifier et traiter la demande
	4	Gérer les flux
	5	Gérer les conflits
	6	Gérer l'information
	7	Gérer des prestations internes et externes
	8	Contribuer à la mise en œuvre de projet lié à l'accueil
	9	Contribuer au développement de la relation commerciale
	10	Satisfaire et fidéliser le public
	11	Gérer les réclamations

**METIERS DU COMMERCE
ET DE LA VENTE OPTION A :
ANIMATION ET GESTION
DE L'ESPACE COMMERCIAL**

1	Assurer la veille commerciale
2	Réaliser la vente dans un cadre omnicanal
3	Assurer l'exécution de la vente
4	Assurer le suivi de la commande du produit et/ou du service
5	Mettre en œuvre le ou les services associés
6	Traiter les retours et les réclamations du client
7	S'assurer de la satisfaction du client
8	Traiter et exploiter l'information ou le contact client
9	Contribuer à des actions de fidélisation de la clientèle et de développement de la relation client
10	Évaluer les actions de fidélisation et de développement de la relation client
11	Assurer les opérations préalables à la vente
12	Rendre l'unité commerciale attractive et fonctionnelle
13	Développer la clientèle

**METIERS DU COMMERCE
ET DE LA VENTE OPTION B :
PROSPECTION CLIENTELE
ET VALORISATION
COMMERCIALE**

1	Assurer la veille commerciale
2	Réaliser la vente dans un cadre omnicanal
3	Assurer l'exécution de la vente
4	Assurer le suivi de la commande du produit et/ou du service
5	Mettre en œuvre le ou les services associés
6	Traiter les retours et les réclamations du client
7	S'assurer de la satisfaction du client
8	Traiter et exploiter l'information ou le contact client
9	Contribuer à des actions de fidélisation de la clientèle et de développement de la relation client
10	Évaluer les actions de fidélisation et de développement de la relation client

	11	Rechercher et analyser les informations à des fins d'exploitation
	12	Participer à la conception d'une opération de prospection
	13	Mettre en œuvre une opération de prospection
	14	Suivre et évaluer l'action de prospection
	15	Valoriser les produits et/ou les services
<p style="text-align: center;">FACONNAGE DE PRODUITS IMPRIMES, ROUTAGE</p>	1	Exploiter les documents techniques liés à l'installation
	2	Identifier et analyser les différents éléments nécessaires à la production
	3	Recenser les consignes et procédures
	4	Rassembler les éléments de production - Organiser la mise à disposition des matériels, des personnels et matières d'œuvre
	5	Gérer les moyens et les indicateurs de son activité
	6	Préparer et contrôler les différentes matières d'œuvre
	7	Régler les différents paramètres de production et produire le Bon à Façonner ou à Router
	8	Conduire l'installation et suivre la conformité de la production
	9	Repérer et corriger les incidents de production
	10	Contrôler la qualité et la conformité du produit façonné ou routé
	11	Réaliser la maintenance de 1er niveau
	12	Préparer les interventions de maintenance
	13	Utiliser le vocabulaire technique des métiers de la communication et des industries graphiques et restituer les informations
	14	Participer à des groupes de travail notamment avec l'amont de la chaîne par rapport aux contraintes de production
	15	Appliquer et faire respecter les règles de sécurité d'hygiène et d'environnement

REALISATION DE PRODUITS
IMPRIMES ET PLURIMEDIA
OPTIONS PRODUCTIONS
GRAPHIQUES (A) -
PRODUCTIONS IMPRIMEES
(B)

1	Communiquer avec le client - Dialoguer avec son responsable hiérarchique, les services de l'entreprise et les prestataires
2	Relever les informations et les données de réalisation - Relever les contraintes techniques
3	Définir une organisation de production adaptée
4	Vérifier les éléments nécessaires à la production - Adapter et préparer les données, produits, matières et ressources
5	Organiser des données et les éléments de production - Configurer et régler les moyens de production
6	Adapter la production aux moyens de production retenus ou disponibles
7	Réaliser la production attendue (quantité, qualité, délais, coûts)
8	Ajuster les réglages en cours de production
9	Réaliser une imposition électronique
10	Réaliser une forme imprimante
11	Appliquer les procédures et les normes - Renseigner les outils de gestion de production
12	Contrôler et évaluer la conformité du produit - Contrôler et évaluer la conformité de l'imposition et de la forme imprimante
13	Analyser et corriger les dérives, les défauts et les dysfonctionnements de production - Proposer des solutions et des améliorations
14	Entretenir et maintenir son poste de travail - Préparer et/ou participer aux opérations de maintenance
15	Identifier les mesures de prévention à appliquer - Appliquer les mesures de prévention liées à la production, aux biens, à l'environnement et aux personnes

ARTISANAT ET METIERS
D'ART OPTION :
COMMUNICATION

1	Identifier et comprendre des données
2	Dégager et approfondir les différents enjeux des données
3	Décoder et analyser des données opératoires et de gestion
4	Collecter et traiter des données
5	Rechercher des solutions graphiques
6	Comparer et choisir des solutions
7	Mettre au point les prémaquettes
8	Finaliser les déclinaisons de la prémaquette retenue

**COMMUNICATION
VISUELLE PLURI-MEDIA**

9	Réaliser les maquettes demandées
10	Exécuter l'ensemble des documents définitifs
11	Organiser des données
12	Utiliser des démarches
13	Organiser et gérer un poste de travail
14	Présenter des projets de communication visuelle
15	Établir la communication avec tout partenaire - Transmettre des données

PHOTOGRAPHIE

1	Identifier et faire préciser la demande
2	Approfondir les données
3	Étudier la faisabilité
4	Choisir les moyens de production
5	Organiser la production
6	Mettre en œuvre une méthode de production
7	Réaliser une prise de vue fixe ou animée
8	Construire une série cohérente d'images en réponse à un thème
9	Traiter les images
10	Gérer, conserver et archiver les images
11	Gérer les droits
12	Diffuser les images
13	Établir et gérer les relations avec les partenaires
14	Argumenter
15	Rendre compte d'une méthode de réalisation

**SERVICES DE PROXIMITE ET
VIE LOCALE**

1	EVALUER : Apprécier la satisfaction des usagers / acteurs
2	Observer les situations - Identifier et analyser les besoins et demandes des publics, établir un diagnostic - Rechercher les informations
3	Accueillir, dialoguer, informer et orienter les personnes, les usagers - Faciliter le lien entre les usagers et les interlocuteurs institutionnels
4	Réguler les relations entre les personnes (usagers, acteurs institutionnels...) - Prévenir les conflits, réguler les situations conflictuelles
5	Travailler en coopération avec d'autres partenaires - Coordonner une équipe de terrain - Contribuer au partenariat avec les acteurs locaux
6	GESTION DES ESPACES OUVERTS AU PUBLIC : Déterminer les priorités d'action et les modes d'intervention - S'adapter à des situations non prévues
7	Assurer des interventions techniques / la prévention des risques et la sécurité des personnes - Mettre en œuvre des techniques de premiers secours
8	GESTION DU PATRIMOINE LOCATIF : Assurer le suivi des logements (maintenance, contrats d'entretien et travaux) / opérations administratives, de gestion
9	Instruire des dossiers - Accompagner l'entrée du locataire - Recueillir, traiter les réclamations - Contribuer à la valorisation du cadre de vie
10	SOUTIEN ET AIDE À L'INTÉGRATION : Organiser des permanences / des activités - Coordonner l'action, les interventions des partenaires
11	Accompagner les personnes dans la recherche de services/ leurs démarches administratives / la préparation d'un dossier / activités avec professionnels
12	SOCIALISATION, DÉVELOPPEMENT CITOYENNETÉ : Élaborer ou contribuer à l'élaboration d'un projet ou d'un plan d'actions - Organiser des activités
13	Participer au déroulement d'activités ou d'ateliers - Animer des activités associatives / des lieux de vie sociale / un réseau de bénévoles
14	RENDRE COMPTE : Établir un suivi et/ou un bilan d'activités ou un bilan de fonctionnement d'un dispositif

**ACCOMPAGNEMENT
SOINS ET SERVICES A LA
PERSONNE OPTIONS A
DOMICILE (A)- EN**

1	Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage
2	Communiquer avec l'équipe, les autres professionnels, les services, les partenaires
3	Organiser le travail en équipe professionnelle
4	Participer à la formation et à l'encadrement de stagiaires - Accueillir de nouveaux agents, des bénévoles
5	Participer au contrôle et à la gestion de la qualité
6	Gérer les stocks et les matériels
7	Assurer l'hygiène de l'environnement de la personne
8	Elaborer le projet individualisé, le projet de vie
9	Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation

STRUCTURE (B)	10	Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale
	11	Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence
	12	Concevoir et préparer des collations, des repas équilibrés conformes à un régime et aider à la prise des repas
	13	Préparer des collations, distribuer des repas équilibrés conformes à un régime et aider à la prise des repas
	14	Conduire des actions d'éducation à la santé
	15	Gérer des documents de la vie quotidienne
OPTIQUE LUNETTERIE	1	Rechercher, analyser, exploiter les données et les documents nécessaires à son activité
	2	Recenser et appliquer les réglementations, les consignes et les procédures
	3	Préparer, gérer et suivre un dossier, des travaux - Préparer les moyens de mise en œuvre
	4	Prendre des mesures (optométriques, morphologiques)
	5	Monter, assembler un équipement optique
	6	Contrôler des composants, un équipement - Essayer, ajuster, valider un équipement
	7	Participer à la gestion des matériels, des équipements et des composants
	8	Analyser, élaborer une intervention
	9	Remettre ou maintenir en état l'équipement optique d'un client - Contribuer à la maintenance des matériels du magasin et de l'atelier
	10	Identifier, traiter et transmettre des informations - Communiquer oralement
	11	Renseigner des documents et rendre compte par écrit - Animer et coordonner des activités de groupe
	12	Se situer dans l'entreprise et par rapport à la législation en vigueur
	13	Actualiser les savoirs et les savoir-faire d'une équipe
	14	Assurer la vente des instruments, équipements et produits optiques - Participer à la gestion commerciale
	15	Participer à la gestion comptable et financière - Participer à la gestion des personnels - Contribuer à l'orientation commerciale

PROTHESE DENTAIRE	1	Communiquer à l'écrit et à l'oral en mobilisant un vocabulaire technique approprié
	2	Organiser le travail dans une chaîne de production traditionnelle ou numérique
	3	Analyser une situation afin de contrôler la qualité d'une production
	4	Analyser les risques liés à la santé et à l'environnement pour participer à la mise en œuvre des mesures de prévention
	5	Acquérir les fichiers numériques exploitables
	6	Préparer la zone de travail virtuelle
	7	Modéliser un élément prothétique, à l'aide des paramètres anatomo-physiologiques, en appliquant la procédure du logiciel
	8	Finaliser la conception
	9	Gérer les matériaux et les matériels avant, pendant et après la fabrication
	10	Mettre en œuvre une procédure de fabrication traditionnelle
	11	Mettre en œuvre une procédure de fabrication numérique additive
	12	Réaliser un contrôle visuel et fonctionnel pour vérifier la conformité de l'objet technique
	13	Mettre en œuvre la démarche de prévention des risques spécifiques au métier
TECHNICIEN EN APPAREILLAGE ORTHOPEDIQUE	1	Rechercher et sélectionner des informations
	2	Assurer une veille technologique et réglementaire
	3	Analyser la situation de travail dans un contexte professionnel donné
	4	Analyser les risques liés à l'activité
	5	Planifier et organiser les opérations de fabrication
	6	Animer et conduire une équipe
	7	Mettre en œuvre des opérations de contrôle de la qualité
	8	Préparer et maintenir en état les postes de travail
	9	Réaliser les opérations de maintenance préventive et corrective
	10	Réaliser les différentes opérations de fabrication ou de réparation d'appareillages

**COMMERCIALISATION ET
SERVICES EN
RESTAURATION**

11	Corriger, rectifier un appareillage après essayage
12	Communiquer au sein de l'entreprise et avec les partenaires externes
1	Prendre en charge la clientèle
2	Entretenir des relations professionnelles
3	Vendre des prestations
4	Réaliser la mise en place
5	Gérer le service
6	Servir des mets et des boissons
7	Animer une équipe
8	Optimiser les performances de l'équipe
9	Rendre compte du suivi de son activité et de ses résultats
10	Recenser les besoins en approvisionnement
11	Contrôler les mouvements de stock
12	Maitriser les coûts
13	Analyser les ventes
14	Appliquer la démarche qualité
15	Maintenir la qualité globale

PERRUQUIER POSTICHEUR	1	Rechercher l'information - Interpréter et sélectionner l'information - Traiter l'information
	2	Accueillir le client
	3	Recevoir, transmettre et reformuler un message oral
	4	Produire un document écrit, graphique
	5	Identifier les besoins du client - Conseiller une solution adaptée - Établir un devis - Conclure la vente
	6	Renseigner un bon de commande
	7	Fabriquer une maquette, une perruque
	8	Adapter un complément capillaire
	9	Transformer une perruque, un postiche
	10	Entretenir un complément capillaire
	11	Mettre en harmonie un visage avec une perruque coiffée et posée
	12	Gérer ses activités, organiser son poste de travail, s'intégrer dans une équipe de travail
	13	Gérer les stocks
	14	Assurer la gestion des documents commerciaux, administratifs et comptables de l'entreprise
	15	Animer et encadrer le personnel
ESTHETIQUE COSMETIQUE D'ADELIMEDIE	1	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques
	2	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de maquillage (visage et ongles)
	3	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères
	4	Accueillir et prendre en charge la clientèle
	5	Analyser les attentes de la clientèle
	6	Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques
	7	Mettre en place et animer des actions de promotion de produits et de prestations esthétiques
	8	Evaluer la satisfaction de la clientèle

PARFOUMIERIE	9	Animer et encadrer le personnel
	10	Evaluer le travail du personnel
	11	Participer au recrutement
	12	Communiquer avec différents interlocuteurs
	13	Assurer la veille documentaire
	14	Assurer le pilotage de l'entreprise
	15	Installer et gérer des espaces de travail
GESTION DES POLLUTIONS ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	1	Rechercher, sélectionner l'information - Traiter, référencer, stocker l'information - Assurer une veille des données technologiques et réglementaires
	2	Analyser les données collectées, les relevés et mesures effectués
	3	Analyser les risques liés à l'activité du travail
	4	Apprécier les incidences du chantier ou de l'activité sur l'environnement
	5	Analyser les dysfonctionnements techniques
	6	Choisir les méthodes et les moyens de l'intervention - Planifier les opérations dans le respect des mesures de sécurité
	7	Organiser l'activité et encadrer les personnels
	8	Déterminer les moyens de mesure ou de contrôle de la qualité - Gérer la maintenance des véhicules et des matériels professionnels et de sécurité
	9	Mettre en œuvre des techniques d'assainissement - Mettre en œuvre des techniques d'hygiène immobilière
	10	Mettre en œuvre des techniques de nettoyage et de dépollution des sites industriels / de gestion des déchets industriels liquides et pâteux
	11	Mettre en œuvre des techniques de nettoyage dans le respect des procédures en vigueur et des règles de sécurité
	12	Mettre en œuvre des techniques de collecte, de tri dans le respect des procédures, des règles de sécurité, en vue d'une valorisation / élimination
	13	Effectuer la maintenance préventive et corrective - Mettre en œuvre les mesures adaptées en cas d'incident ou d'accident
	14	Mettre en œuvre des opérations de contrôle qualité - Mettre en œuvre des opérations de contrôle de sécurité
	15	Etablir des relations professionnelles adaptées avec les partenaires internes ou externes - Produire des documents de communication adaptés

HYGIENE, PROPRETE, STERILISATION

1	Rechercher, sélectionner, décoder l'information à des fins professionnelles
2	Gérer la documentation et assurer une veille technologique et réglementaire
3	Analyser la situation professionnelle au regard de la commande et du contexte
4	Analyser les risques liés à l'activité
5	Prévoir les méthodes et les moyens de l'intervention
6	Organiser les opérations - Planifier les opérations
7	S'adapter à une situation non prévue et/ou à une commande spécifique
8	Animer et conduire une équipe
9	Gérer l'installation et la remise en ordre du lieu de travail
10	Mettre en œuvre des opérations d'entretien courant - Mettre en œuvre des opérations de remise en état
11	Mettre en œuvre des opérations d'entretien dans les établissements de santé, les établissements à contraintes de contaminations particulières, biologiques et chimiques
12	Mettre en œuvre des opérations de stérilisation des dispositifs médicaux
13	Réaliser les opérations de maintenance préventive et corrective
14	Evaluer l'efficacité de l'activité - Mettre en œuvre des opérations de contrôle de la qualité
15	Communiquer avec des partenaires internes ou externes

TECHNIQUES
D'INTERVENTIONS SUR
INSTALLATIONS
NUCLEAIRES

1	Rechercher les informations relatives au dossier d'intervention
2	Respecter les contraintes et réglementations de l'environnement nucléaire
3	Maîtriser les données géographiques et se repérer dans l'espace professionnel
4	Identifier les risques réels ou potentiels
5	Participer à la planification du chantier
6	Respecter l'organisation matérielle de l'intervention
7	Informar sa hiérarchie du déroulement des interventions
8	Mettre en œuvre des matériels
9	Assurer l'évacuation des déchets
10	Réagir en fonction des risques évalués
11	Réagir en cas d'incident ou d'accident
12	Réaliser des opérations de maintenance
13	Contrôler les paramètres physiques de l'environnement
14	Participer au contrôle de la qualité
15	Participer au contrôle final

METIERS DE LA SECURITE

1	Contribuer à la sécurisation d'une manifestation à caractère sportif, social, festif, culturel
2	Intervenir lors d'une situation d'infraction
3	Participer au maintien du bon ordre, de la salubrité, de la tranquillité sur la voie publique ou dans un espace privé
4	Intervenir en sécurité routière
5	Rédiger des écrits professionnels et rendre compte oralement
6	Respecter et faire respecter des consignes de sécurité
7	Alerter
8	Éteindre un feu
9	Rédiger des écrits professionnels et communiquer oralement
10	Assurer les missions de secours et d'assistance aux victimes, seul ou en équipe
11	Maintenir la capacité opérationnelle des matériels
12	Assurer la surveillance des lieux et des accès dans des sites (ERP, IGH, ITGH, industriels, autres)
13	Protéger l'intégrité physique des personnes
14	Constater et identifier : les atteintes aux biens et/ou à l'environnement, les situations à risque

Enseignements primaire et secondaire

Classe de première de la voie générale

Programme de l'enseignement de spécialité de langues, littératures et cultures étrangères et régionales en portugais à titre expérimental

NOR : MENE1937597A

arrêté du 26-12-2019

MENJ - DGESCO C1-3

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 17-1-2019 modifié ; arrêté du 19-7-2019 ; arrêté du 22-7-2019 ; avis du CSE du 19-12-2019

Article 1 - Le programme d'enseignement de spécialité de langues, littératures et cultures étrangères et régionales de la classe de première de la voie générale en portugais à titre expérimental est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 26 décembre 2019

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,

Le directeur général de l'enseignement scolaire,

Édouard Geffray

Nota - Le présent arrêté et son annexe sont consultables, dans leur version en vigueur, sur le site [Légifrance](#). Cliquez [ici](#).

Enseignements primaire et secondaire

Classe de première de la voie générale

Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de langues, littératures et cultures étrangères et régionales en classe de première pour les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 - portugais

NOR : MENE1937598N

note de service n° 2019-195 du 26-12-2019

MENJ - DGESCO C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; aux vice-recteurs ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs de portugais

Références : arrêté du 26-12-2019 (J.O. du 11-1-2020)

Le programme de langues, littératures et cultures étrangères et régionales - portugais, précise que deux œuvres littéraires intégrales, à raison d'une œuvre par thématique, auxquelles pourra être ajoutée une œuvre filmique, seront lues et étudiées au cours de l'année de première. Ces œuvres seront choisies par les professeurs dans le programme limitatif suivant :

Œuvres littéraires :

- Agualusa José Eduardo, *Nação Crioula*, 1997 ;
- Faria Miguel, *O xangô de Baker Street*, 2001 ;
- Ferreira Vergílio, *Manhã submersa*, 1954 ;
- Jorge Lídia, *A Costa dos murmúrios*, 1988 ;
- Lins Do Rego José, *Menino de Engenho*, 1932 ;
- Ramos Graciliano, *Infância*, 1945.

Œuvres filmiques :

- Medeiros Maria, *Capitães de abril*, 2001 ;
- Salles Walter - Thomas Daniela, *Linha de passe*, 2008.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Édouard Geffray

Enseignements primaire et secondaire

Élections

Représentants de parents d'élèves aux conseils des écoles et aux conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement - année scolaire 2020-2021

NOR : MENE2016046N

note de service du 24-6-2020

MENJ - DGESCO C2-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; aux inspecteurs et inspectrices, directeurs et directrices académiques des services de l'éducation nationale ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie, inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux ; aux chefs d'établissement ; aux directeurs d'école ; aux parents d'élèves

Membres de la communauté éducative, les parents d'élèves participent, par leurs représentants élus, aux conseils d'école et aux conseils d'administration des établissements scolaires.

Le conseil d'école et le conseil d'administration sont des instances dans lesquelles les représentants des parents d'élèves peuvent s'impliquer dans la vie de l'école ou de l'établissement, en lien avec les autres membres de la communauté éducative.

Les élections des représentants des parents d'élèves aux conseils des écoles et aux conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement (EPL) représentent, à ce titre, un moment essentiel de la vie des écoles et des établissements.

Le renouvellement des membres de ces instances implique ainsi une forte mobilisation des différents acteurs à l'organisation de ce processus tant au niveau des écoles et des établissements que des directions des services départementaux et des rectorats, de manière à faciliter et encourager une forte participation des parents d'élèves aux élections.

À cette fin, comme le prévoit l'article D. 111-8 du Code de l'éducation, les directeurs d'école et les chefs d'établissement doivent communiquer aux associations de parents d'élèves qui en font la demande la liste des parents d'élèves de l'école ou de l'établissement scolaire mentionnant leurs noms, adresses postale et électronique, à la condition que ceux-ci aient donné leur accord exprès à cette communication.

Enfin, les élections des représentants des parents d'élèves en lycée et lycée professionnel s'inscrivent dans le cadre de la Semaine de la démocratie scolaire au cours de laquelle sont également organisées les élections aux conseils des délégués pour la vie lycéenne (CVL).

La présente note de service fixe la date du scrutin et rappelle les outils d'accompagnement mis à la disposition des différents acteurs intervenant dans l'organisation des élections des représentants des parents d'élèves.

Dates du scrutin

Pour l'année scolaire 2020-2021, les élections se tiendront :

- le vendredi 9 octobre 2020 ou le samedi 10 octobre 2020 ;
- à La Réunion et à Mayotte, le vendredi 25 septembre 2020 ou le samedi 26 septembre 2020, compte tenu du calendrier scolaire de ces deux départements d'outre-mer.

Le jour du scrutin doit être choisi parmi ces deux dates par la commission électorale dans le premier degré ou par le chef d'établissement dans le second degré, en accord avec les fédérations de parents d'élèves présentes ou représentées dans l'établissement scolaire.

Outils d'accompagnement

Afin d'accompagner les acteurs chargés de mettre en œuvre les dispositions réglementaires applicables à l'organisation des élections, un guide relatif à l'organisation des élections est disponible sur le site Éduscol dans la rubrique [Vie des écoles et des établissements > Fonctionnement des établissements scolaires > Parents d'élèves > Élections des représentants des parents d'élèves](#). Ce guide répond aux principales questions susceptibles d'être posées par tous les acteurs concernés par le processus électoral.

La lecture de cette note de service pourra utilement être complétée par celle du [document de synthèse sur les élections des représentants de parents d'élèves](#) disponible sur la même page d'Éduscol.

Les services trouveront également de l'information relative aux élections sur la page [Vie scolaire > Les parents d'élèves](#) du site education.gouv.fr et sur la page [Vie des écoles et des établissements > Fonctionnement des établissements scolaires > Parents d'élèves > Élections des représentants des parents d'élèves](#) du site eduscol. Toutes les informations relatives à l'application Ececa sont en ligne sur le site de diffusion d'Orléans-Tours : <https://diff.in.ac-orleans-tours.fr/diff/t3/>

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Édouard Geffray

Annexe

↳ [Calendrier indicatif - élections des représentants des parents d'élèves - année scolaire 2020-2021](#)

Annexe

Calendrier indicatif
Élections des représentants de parents d'élèves
Année scolaire 2020-2021

		Scrutin vendredi 9 octobre 2020	Scrutin samedi 10 octobre 2020
Réunion préalable à l'élection	Dans les quinze jours qui suivent la rentrée scolaire		
Établissement de la liste électorale	Vingt jours avant l'élection	Vendredi 18 septembre 2020 minuit	Samedi 19 septembre 2020 minuit
Dépôt des candidatures	Dix jours francs avant la date du scrutin	Lundi 28 septembre 2020 minuit	Mardi 29 septembre 2020 minuit
Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté	Huit jours francs avant l'ouverture du scrutin	Mercredi 30 septembre 2020 minuit	Jeudi 1 ^{er} octobre 2020 minuit
Remise ou envoi du matériel de vote aux parents	Six jours avant la date du scrutin	Vendredi 2 octobre 2020 minuit	Samedi 3 octobre 2020 minuit
Tirage au sort 1^{er} degré	Dans un délai de cinq jours ouvrables après la proclamation des résultats.		
Contestations sur la validité des opérations électorales	1 ^{er} degré : dans un délai de cinq jours à compter de la proclamation des résultats. 2 ^d degré : dans un délai de cinq jours ouvrables à compter de la proclamation des résultats.		

Textes de référence

- 1^{er} degré : arrêté du 13 mai 1985 modifié ; circulaire n° 2000-082 du 9 juin 2000 modifiée.
- 2^d degré : article R. 421-30 du Code de l'éducation ; circulaire du 30 août 1985 modifiée.

Mouvement du personnel

Nomination

Présidents des jurys des concours externes et internes du CAPLP ainsi que des concours externes correspondants du CAFEP et du CAER : modification

NOR : MENH2017482A

arrêté du 7-7-2020

MENJ - DGRH D1

Vu arrêté du 19-4-2013 modifié ; arrêtés du 18-7-2019

Article 1 - Fabrice Poli, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, est nommé président du concours externe de recrutement de professeurs de lycée professionnel en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP) et du concours d'accès à la liste d'aptitude en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat (CAFEP-CAPLP) correspondant, section langues vivantes-lettres option allemand-lettres, ouverts au titre de la session 2020 en remplacement de Bénédicte Abraham, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche.

Article 2 - Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Fait le 7 juillet 2020

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,
La cheffe de service, adjointe au directeur général des ressources humaines,
Florence Dubo

Mouvement du personnel

Nomination

Administrateur provisoire de l'école supérieure du professorat et de l'éducation de la Polynésie française au sein de l'université de la Polynésie française

NOR : ESRS2016643A

arrêté du 7-7-2020

MESRI - DGESIP A1-3 - MENJ

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 7 juillet 2020, Jean Chaumine, maître de conférences, est nommé en qualité d'administrateur provisoire de l'école supérieure du professorat et de l'éducation de la Polynésie française au sein de l'université de la Polynésie française, à compter du 15 juin 2020, jusqu'à la date de nomination d'un nouveau directeur.